

# L'Echo de Montléant



N° 29 • Décembre 2010

Bulletin municipal de **Jardin**

**IR** Roche **A** ménagement et **ID** éveloppement  
**RÉGIE · SYNDIC · TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

Chemin de la Rente  
 38200 VIENNE  
 Tél. : 04 74 31 64 66  
 Fax : 04 74 57 60 39



RÉSEAUX HT-BT AÉRIENS ET SOUTERRAINS - POSTES DE TRANSFORMATION  
 RÉSEAUX GAZ - RÉSEAUX DE COMMUNICATION - SIGNALISATION  
 ÉCLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS FESTIVES

**Siège Social : Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE**  
 Tél. : 04 74 57 78 99 - Fax : 04 74 85 94 98

Centre de travaux : rue de l'Avenir - 38150 CHANAS  
 Tél. : 04 74 15 07 10 - Fax : 04 74 15 07 14

Boucherie du Village



TRAITEUR · CHARCUTERIE · VOLAILLES

William GAZET · Tél: 04 74 85 09 32  
 45, route de Bérardier · 38200 Jardin



608, route de Chasse - 38200 SEYSSUEL  
 Tél. 04 74 31 10 50 - Fax 04 74 31 10 59  
 www.garagedespins.com

Garage  
 des Pins



Service



**Marbrerie  
 GERMAIN**

*Caveaux - Monuments - Colombariums  
 Gravures - Décorations - Rénovation*

Atelier : 122, montée Saint-Marcel - 32000 Vienne  
 Tél. : 04 74 85 50 41 - Fax : 04 74 31 59 83

Bureau : 7, rue du Cimetière - 38200 Vienne  
 Tél. : 04 74 85 09 35 - Fax : 04 74 78 02 90

Site : www.marbreriegermain.com  
 E.mail : marbrerie-germain@orange.fr

**Olive Pizza**



Nouveautés toutes les semaines,  
 des formules pour les familles,  
 une pizza pour les enfants  
 et aussi des pizzas sucrées !

LUZINAY le mardi soir  
 SERPAIZE le mercredi soir  
 CHUZELLES le jeudi soir  
 VILLETTE le dimanche soir  
 SAINT SORLIN le vendredi soir

JARDIN le samedi soir

Pour commander un seul numéro  
**06.88.933.621**

www.OlivePizza.fr.st



**MALISSOL**  
 Z.A. de la Gère

Ouvert tous les jours  
 de 8 h 30 à 19 h 30



**INTERMARCHÉ**

Les Mousquetaires



7 jours/7  
 24h/24

STATION  
 LAVAGE

**VIENNE**  
 Centre-Ville

Ouvert tous les jours  
 de 8 h 30 à 19 h 45

## LA VIE MUNICIPALE



Voici l'édition 2010 de *L'Écho de Montléant*. Il est de tradition d'y trouver une rétrospective de la vie d'une commune rurale durant ces derniers mois, surtout à travers le monde associatif. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour animer notre village. Petites ou grandes, culturelles, sportives ou de loisirs, nos associations offrent une diversité de contacts et d'opportunités. C'est aussi un excellent lien social.

Côté vie municipale, vos élus travaillent sur de nombreux dossiers et projets. Si certains heureusement aboutissent, il arrive parfois que d'autres soient abandonnés ou repoussés faute d'aide financière suffisante. Néanmoins nous avons pu réaliser dernièrement le parking face à la salle Jean Monnet, l'agrandissement de la place du Lavoir (bas de Bérardier), la réfection du chauffage, ainsi que les sanitaires de la salle Jean Monnet, celle également des fenêtres de l'école élémentaire.

Un autre service qui j'espère va satisfaire beaucoup d'entre vous : le distributeur de billets. Cela devrait répondre à une attente émise de votre part depuis de nombreuses années. Par contre cela a un coût, surtout pour l'organisme bancaire. Ce distributeur est soumis en quelque sorte à un quota et sera retiré si la fréquentation est minime. Alors faites en bon usage !

En attendant de vous retrouver à la cérémonie des vœux, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une bonne lecture.

Guy HUGUEVILLE, Maire de Jardin.



*Bonnes fêtes de fin d'année !*

*Le Conseil municipal vous convie à la cérémonie des vœux,*

*le dimanche 9 janvier 2011 à 11 h 30,*

*à la salle Jean Monnet.*

**Jardin sur internet**

<http://www.mairie-jardin.fr>



La Municipalité remercie les associations, qui par leurs envois de documents et de photos, ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal, qui se veut la vitrine de notre commune. Merci également à nos annonceurs pour leur collaboration et leur confiance.

## Sommaire

<b>La vie municipale</b>	<b>3-17</b>
Le Conseil Municipal d'Enfants	4
L'état-civil 2010	5
<b>Communauté d'Agglomération du Pays Viennois</b>	<b>6-13</b>
Le Relais d'Assistantes Maternelles du Pays Viennois	
Allocation d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées	
Allocation Personnalisée d'Autonomie	
Le repas de fin d'année • Repas à domicile	
La téléalarme : un élément de sécurité	
Ordures ménagères et tri sélectif	
Le compostage individuel • Trier les déchets de soins	
L'va à la demande • La mobilité pour tous	
Gratuité pour les seniors • Adoptez le co-voiturage	
<b>Urbanisme : réglementation</b>	<b>14</b>
<b>Voirie - Assainissement - Eaux pluviales</b>	<b>14</b>
<b>Pôle Immobilier</b>	<b>15</b>
<b>Le marché de Bérardier</b>	<b>16</b>
<b>Nos écoles • La sécurité • Lire et faire lire</b>	<b>17</b>
<b>Côté cour, côté Jardin</b>	<b>18-19</b>
<b>La vie communale</b>	<b>20-23</b>
Le Comité de Jumelage	20
Le Jardin des Créations • Forum des associations	21
Prix du fleurissement	21
Bibliothèque municipale • La bourse aux jouets	22
Le festival d'humour • Ciné Été • Le Téléthon	23
<b>La vie pratique</b>	<b>24-26</b>
Le SSIAD : maintien à domicile des personnes âgées	24
Rappel des numéros d'urgence	25
Coordination Territoriale pour l'Autonomie	25
Services à la personne	25
ADIL : information sur le logement	26
Recensement militaire • Élections cantonales	26
Consultance architecturale	26
Conciliateur de justice	26
<b>La vie associative</b>	<b>27-39</b>
L'ACCA de Jardin	27
La FNACA de Jardin • Le Comité des Fêtes	28
Club Rétro-Mécanique	28
Les Anciens Combattants • Les Trompes des Révolets	29
L'Étoile Jardinoise • Gymnastique Volontaire	30
Les Pinceaux de Jardin • Trait d'Union	31
Centre Aéré Musical • Tennis-Club Estrablin-Jardin	32
SIM : Syndicat Intercommunal de Musique	33
Le Sou des Écoles • Boule Sportive Jardinoise	34
Coïnci-dance	35
Association Domino : les bienfaits de la Biodanza	36
Vivre autrement : le Qi Gong	37
À Tour de Rôle	38
Les manifestations organisées en 2011	39
<b>Renseignements utiles</b>	<b>40-43</b>
Les commerçants et artisans	40
Des professionnels de santé à votre service	41
Présidents d'associations	42
Adresses et numéros utiles	43

Bulletin municipal N° 29 • Décembre 2010

Directeur de publication : Guy Hugueville

Rédaction : Dominique Josset • Monique Genève

Publicités : Pierre Langlois

Réalisation : Imprimerie de la Tour • Espace Le Triangle • 38200 Seyssuel

Tél. 04 74 53 00 28 • E.mail : contactimp@imprimeriedelatour.com

# LA VIE MUNICIPALE

## Le Conseil Municipal d'Enfants

### Le Conseil Municipal d'Enfants poursuit son activité

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) existe maintenant depuis un peu plus d'un an. Hortense Bonin, Julia Roche, Constant Dias, Lise Geoffray, Louise Dubourg, Chloé Fantoni, François Dugenest, Lise Herengt, Anthony Filliat, Shams et Camil Hamza participent à leur façon à la vie communale.

Une fois par mois, ils se réunissent et travaillent sur les sujets qu'ils ont choisis. Ils sont épaulés par une équipe encadrante menée par Christine Beaubouchez.

Une opération de sensibilisation à l'environnement est en cours, mais avant cela, ils ont eu à cœur d'apporter leur touche décorative aux fêtes de fin d'année. À noter qu'ils ont également des contacts avec les autres CME des villages voisins.



declerck  
traiteur



28, rue Francisque Bonnier • B.P. 301 • 38217 Vienne Cedex  
Tél. 04 74 78 37 50  
www.declerck.fr • e-mail : traiteur@declerck.fr



Ent. F. FANTONI  
PLÂTRERIE • PEINTURE  
DÉCORATION



Placoplâtre - Plâtrerie traditionnelle  
Papier-peint - Revêtement sols et murs



"Les Martinières" • 38200 Chuzelles  
"Vossère" • 38200 JARDIN

Tél./Fax : 04 74 85 40 21 • Portable : 06 11 23 25 85

## LA VIE MUNICIPALE



## Naissances

- Lucas **Descroix**, le 10 février
- Éva **Mas**, le 22 février
- Zoé **Garin**, le 6 mars
- Laura **Bonnard**, le 8 avril
- Ethan **Vidal**, le 3 mai
- Bérénice **Abraham**, le 22 mai
- Théo **Chevalier**, le 28 mai
- Noé **Roue**, le 5 juillet
- Efe **Cinar**, le 1<sup>er</sup> novembre
- Mattias **Audouard**, le 10 novembre
- Johan **Ferrero**, le 25 novembre
- Élias **Cernada**, le 2 décembre



## Mariages

- Benjamin **Brousse** et Dalila **Amal**, le 3 avril
- Vincent **Tiberghien** et Amélie **Allamanche**, le 22 mai
- Pascal **Berne** et Geneviève **Laloy**, le 3 juillet
- Sébastien **Blaise** et Lydie **Treynard**, le 17 juillet
- Raphaël **Bardin** et Stéphanie **Burlet**, le 7 août
- Philippe **Salvador** et Rosa **Eyzaguirre Zapata**, le 14 août
- Gérald **Poulet** et Violaine **Boucharel**, le 27 septembre
- Jean **Charton** et Myriam **Ayadat**, le 23 octobre

## Décès

- Jeanne **Chalayer**, épouse **Eynaud**, le 22 janvier
- Roger **Raby**, le 26 janvier
- Jean-Marc **Vallon**, le 6 février
- Claire **Béroud**, épouse **Moussy**, le 23 février
- Marguerite **Brès**, épouse **Pouzin**, le 1<sup>er</sup> mars
- Jean **Fromentoux**, le 23 mars
- Andrée **Gourret**, épouse **Bernard**, le 8 avril
- Josette **Charpe**, épouse **Valette**, le 15 mai
- Guy **Taint**, le 9 juin
- Gérard **Carcel**, le 19 juin
- René **Seguin**, le 20 juin
- Françoise **Rolland**, épouse **Mollin**, le 22 juin
- Éva **Mazoyer**, épouse **Mercier**, le 5 juillet
- Mauricette **Paturel**, épouse **Michel**, le 6 juillet
- Henri **Sarzier**, le 22 juillet
- Henriette **Marie**, épouse **Malandain**, le 3 août
- André **Genevès**, le 20 septembre
- Paul **Michaz**, le 4 octobre
- Marie **Pellet**, le 12 octobre
- Maria **Plantier**, épouse **Bannier**, le 31 octobre
- Robert **Bonnier**, le 12 novembre
- Marie **Burtin**, épouse **Giroud**, le 22 novembre
- Marcelline **Gemelas**, épouse **Piaton**, le 26 novembre

**À noter :** certains enfants dont les parents résident sur la commune de Jardin ne figurent pas dans cette rubrique municipale, car ceux-ci n'ont pas procédé à la transcription de l'acte de naissance en mairie.

**INSTALLATEUR PHOTOVOLTAÏQUE**



Quali'PV ELEC  
Quali'PV BAT

**Zénith**

- Parafoudre
- Paratonnerre
- Prise de terre

Gérard DEGRE  
271, rue de la Bourgeat  
38780 ESTRABLIN  
Tél. 04 74 58 30 91 - Mobile 06 80 03 09 48  
Fax 04 74 54 46 43 - E-mail : gerard.degred@wanadoo.fr

**CENTRE ÉQUESTRE DE VIENNE**

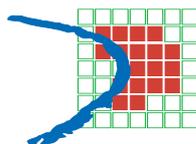
**LE COUZON**



**SPORT LOISIR**  
enfants dès 2 ans,  
ados, adultes  
Stages d'été  
[www.lecouzon.fr](http://www.lecouzon.fr)

LA PETITE RENTE  
38200 VIENNE  
TÉL. / FAX : 04 74 53 15 30

# LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

Composée de 18 communes du Pays Viennois, la CAPV dispose d'un panel de compétences qui impactent sur votre vie quotidienne : petite enfance, allocations, services aux personnes, gestion des déchets, transport...

## Petite enfance...



### LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS VIENNOIS

Géré par la CAPV, le Relais d'assistantes maternelles, supervisé par Françoise Clo, est un lieu d'accueil spacieux, adapté à la petite enfance et aux professionnels en charge des 0 à 3 ans.

Il dispose d'un espace enfants spécialement aménagé pour répondre à leurs besoins : salles de jeux, jeux d'eau et de peinture, coin relaxation, sanitaires, dortoirs. Les enfants viennent accompagnés par leur assistante maternelle une matinée par semaine.

#### Pour les parents :

- Il s'agit de les aider à mieux connaître les différents modes de garde pour choisir celui qui est le plus adapté à leur situation.
- De faciliter leurs démarches administratives et de les informer sur les aides proposées.
- De trouver des réponses au niveau pédagogique et éducatif.

#### Pour les assistantes maternelles :

- Cela leur permet d'obtenir des informations sur le statut professionnel ainsi qu'un soutien pédagogique.



- Des actions de formations sont également proposées aux adhérentes.

- Des temps collectifs sont organisés par les animatrices pour rassembler les enfants autour d'activités d'éveil et des temps de paroles entre adultes.

- Des temps festifs ponctuent l'année : goûter de Noël, pique-nique et sortie de fin d'année...

#### Le relais d'assistantes maternelles met en place :



- Des temps collectifs regroupant les enfants et les assistantes maternelles au relais du centre-ville, au 1<sup>er</sup> étage du Pôle petite enfance, les lundis, mardis et jeudis de 8 h 45 à 10 h 45 pour le secteur de Jardin / centre-ville et vallée de Gère.

- Des formations pédagogiques et éducatives en direction des assistantes maternelles.

- Des soirées-débats pour les parents et les assistantes maternelles.

#### Relais d'assistantes maternelles

2, place des Allobroges • 38200 VIENNE

Pour Jardin, la référente est

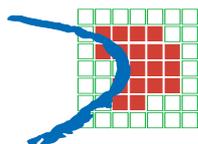
**Sylvie Letourneau**

Tél. : 04 74 85 34 53

E.mail : [sletourneau@paysviennois.fr](mailto:sletourneau@paysviennois.fr)

**Victoria** Salon de coiffure  
Masculin - Féminin  
coupes personnalisées - balayage - brushing  
Hameau de Bérardier - 38200 JARDIN  
☎ 04 74 31 64 87

**Christelle GENÈVE**  
PEINTRE EN BÂTIMENT  
Peinture intérieur et extérieur - Papier-peint  
Décoration - Revêtement sols et murs  
Neuf et rénovation - Mobile : 06 82 60 76 73  
CHEMIN DU FERRAT - 38200 JARDIN - e.mail : [christellegeneve@orange.fr](mailto:christellegeneve@orange.fr)

La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

# Allocations...

## ADPAH

### Allocation d'aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées



L'ADPAH est une association de Loi 1901 qui intervient depuis 1961 au domicile des personnes fragilisées, âgées ou en perte d'autonomie. Elle a pour objectif le maintien à domicile des personnes dépendantes en complément de l'entourage familial et des services annexes comme le portage des repas, la téléalarme, les soins...).

L'ADPAH est membre du réseau UNASSAD (Union Nationale des Associations de Soins et de Services À Domicile) et intervient sur 37 communes de l'Isère dans trois domaines distincts :

- **L'aide à domicile** pour aider à l'entretien du linge, à faire les courses, les repas, à compléter les papiers, à accompagner les sorties...
- **La garde à domicile** pour une présence permanente ou temporaire (le jour, la nuit, le week-end...).
- **L'auxiliaire de vie** qui a pour vocation d'assister et d'accompagner les personnes handicapées pour une aide dans les actes ordinaires de vie courante (se lever, se laver, se nourrir...).

L'ADPAH renseigne les particuliers sur les démarches à entreprendre pour bénéficier ou faire bénéficier un proche de ces mesures de protection.

**Renseignements : 04 74 85 11 18**  
ou auprès d'Evelyne Ziboura :  
**04 74 85 36 43**

## APA

### Allocation Personnalisée d'Autonomie



L'APA est une aide financière destinée aux plus de 60 ans, qui prend en charge les dépenses liées à la dépendance pour donner à tous les moyens de vieillir dignement et sereinement.

Cette allocation remplace la Prestation Spécifique Dépendance. Elle est attribuée aux personnes vivant chez elles ou en établissement, à partir d'un certain degré de dépendance. Son montant dépend des ressources et du patrimoine.

Les sommes versées au titre de l'APA ne font plus l'objet de recouvrement sur succession.

Il s'agit d'une prestation qui permet de faire face financièrement lorsqu'il devient nécessaire de recourir à des services ou à une tierce personne pour accomplir les tâches de la vie quotidienne ou d'adapter son habitat en fonction de ses difficultés.

**Renseignements et dossiers  
à retirer en mairie auprès du  
Centre Communal d'Action Sociale :**  
**04 74 31 89 31**

ou auprès d'Evelyne Ziboura :  
**04 74 85 36 43**

**TAXIS COLÉON** 4 et 9 places

Spécialisé médical assis

Dyallise • Rayons Consultation • Cure  
Liaison aéroport-gare • France et étranger

Tél. 04 74 85 60 40

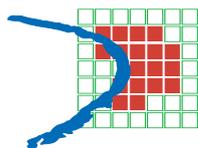


J. Dachyetais

FLEURISTE INTERFLORA

38200 VIENNE • TÉL. 04 74 85 04 25  
38150 ROUSSILLON • TÉL. 04 74 86 28 82

## LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

## Services aux personnes...

**Le C.C.A.S. a pour vocation de renseigner, d'aider et d'accompagner les habitants. Il joue un rôle social en apportant un panel de services, notamment dans le cadre du maintien à domicile et de l'autonomie.**

**Vous avez une question, un besoin, des attentes, pour vous ou un parent ?**

**N'hésitez pas à vous renseigner pour trouver une solution à votre situation.**



## Repas de fin d'année

**L**e repas de la municipalité, offert aux personnes de plus de 65 ans, est un temps fort dans la vie de la commune. Les élus accueillent les Aînés dans la salle Jean Monnet et partagent avec eux un délicieux repas.

Véritable moment de fête, ce rendez-vous est apprécié des convives (117 cette année) qui, à travers leurs souvenirs et quelques chansons, retrouvent un peu de leur jeunesse.

Les personnes qui ne peuvent pas participer au repas reçoivent la visite des élus du CCAS, qui leur remettent un colis gourmand au nom de la commune.



## Repas à domicile



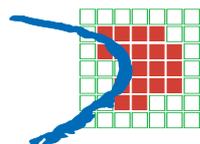
Toute personne âgée ou en difficulté (suite d'opération, maternité, maladie, handicap...) peut bénéficier du service de portage de repas à domicile, ponctuellement ou à l'année. Il suffit de s'inscrire à la mairie.

Dominique Torgue, employée municipale, assure cette fonction. Du lundi au vendredi, elle effectue une tournée de 25 km pour se rendre au domicile des Jardinoises et des Jardinois. Les repas, préparés chaque jour dans les cuisines de la maison de retraite, sont livrés en liaison froide.

Cette visite presque quotidienne permet de garder un contact social et apporte une sécurité : en cas de problème (fatigue, déprime...), les familles sont prévenues.

**Pour l'ensemble de ces services,  
renseignez-vous à la mairie :  
04 74 31 89 31  
ou auprès d'Évelyne Ziboura :  
04 74 85 36 43**

## LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

# Services aux personnes...

## La téléalarme

### Un élément de sécurité

Ce service d'assistance à distance relie l'abonné, chez lui, aux secours d'urgence. Il permet aux personnes (âgées, atteintes de maladie chronique, handicapées ou isolées) de continuer à vivre chez elle. Il apporte à leur famille la tranquillité d'esprit en leur donnant l'assurance que la personne qui leur est chère sera très vite secourue en cas de besoins : chute, malaise ou inquiétude. La téléalarme permet de rompre l'isolement en offrant un dialogue et une écoute de jour comme de nuit, le dimanche comme les jours fériés ou pendant les vacances...

Un pompier est toujours à l'écoute et prêt à intervenir. Un simple bracelet permet de déclencher le transmetteur à distance (pas besoin de décrocher le combiné) par l'intermédiaire d'un boîtier branché sur la ligne téléphonique.

Chaque mois, Catherine Causin, Michèle Roux et Évelyne Ziboura effectuent une vérification du bon fonctionnement de l'appareil.



**Pour bénéficier de ces services,  
renseignez-vous à la mairie :**  
**04 74 31 89 31**  
**ou auprès d'Évelyne Ziboura :**  
**04 74 85 36 43**

## SERVICES VIENNOIS PROXIMITÉ

*Entretien intérieur : ménage, repassage,  
lavage de vitres, couture...*

*Entretien extérieur : taille haies, arbustes,  
tonte de gazon, débroussaillage, petit éla-  
gage, aménagement et entretien de jardin*

**Nos prestations sont déductibles  
à 50 % sur les impôts**

Isabelle BERTHELET

Secteur Pays Viennois

Tél. : 04 74 78 25 65

Mobile : 06 24 74 87 05

[www.viennoisproximite.fr](http://www.viennoisproximite.fr)

### Entreprises certifiées ISO



TRAVAUX PUBLIC  
REHABILITATION  
AEP / ASSAINISSEMENT  
BT / MT / TELECOM  
FONCAGE / GENIE CIVIL



AFFERMAGE / GESTION  
MAINTENANCE  
HYDROCURAGE



MISE EN LUMIERE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
ELECTRICITE RURALE  
CONCEPTION / REALISATION



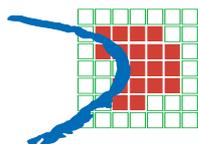
TRANSPORT DE MATERIAUX  
LOCATION DE CAMIONS



RECYCLAGE ET VALORISATION  
DES DEBLAIS DU BTP  
GESTION DES DECHETS  
MATERIAUX DE CARRIERES

Tél. : 04 77 29 61 10 - Fax : 04 77 29 65 05  
CHOLTON.SA@wanadoo.fr - serp.lumiere@wanadoo.fr

## LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

## Ordures ménagères et tri sélectif...

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fait tous les mercredis

### Tri sélectif : un geste citoyen...



### Déchetterie et encombrants



Une déchetterie est située dans la Zone Artisanale du Rocher à Estrablin, en bordure du CD 41 en direction de Vienne. Elle est à la disposition des habitants qui souhaitent se débarrasser des objets encombrants qui ne relèvent pas de la collecte sélective.

La carte d'accès, obligatoire, est délivrée gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

#### Toutes sortes de déchets sont acceptés :

- **Produits d'usage courant** : gravats en petites quantités, papiers, cartons, bois, verres, piles, déchets verts, bouteilles en plastique, huiles usagées, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...) et aussi tous les objets encombrants comme l'électroménager.
- **Matériel électronique** : ordinateurs et leurs périphériques (écrans, claviers, imprimantes, scanners...).

Ouverte du lundi au samedi  
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h  
Fermée le dimanche.  
Tél. 04 74 16 07 55

### Site de compostage et déchets verts

Les déchets verts peuvent être déposés gratuitement au site de compostage de la Plaine de Chasse à Eyzin-Pinet sur présentation d'une carte d'accès (la même que celle de la déchetterie de Pont-Évêque), délivrée en mairie, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi matin de 8 h à 12 h.

#### Sont acceptés :

- **les déchets verts** exempts de toutes impuretés (papier, gravats...)
- **les palettes et le bois naturel** (souches et troncs) à condition que ces produits fassent l'objet de livraisons séparées.

### Points d'apports volontaires

La commune est équipée de trois points d'apports volontaires. Ils sont disposés au hameau de Bérardier, place de la Bascule et au Tonkin.



Ils recueillent :

- journaux et magazines (conteneur bleu) ;
- verre (conteneur vert) ;
- déchets ménagers : (conteneur jaune).

**Pensez à les utiliser et à laisser le site propre !  
Ne déposez pas de cartons, journaux ou de bouteilles à terre !**

TERRASSEMENTS  
ASSAINISSEMENT  
ADDITION D'EAU  
MAÇONNERIE

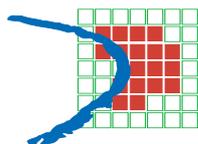
**SONOTRA**  
TP

10, rue Hector Berlioz  
38200 VIENNE  
Tél. 04 74 53 00 16

**BONIN** MENUISERIE ALUMINIUM  
VÉRANDAS

Volets roulants - Menuiserie PVC - Portails et automatismes  
Stores bannes d'extérieur **DEVIS GRATUITS** ☎ 06 07 08 09 89  
645, route de la Bougie - 38780 Pont-Évêque - ☎ 04 74 85 93 40

## LA VIE MUNICIPALE

La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois*Ordures ménagères et tri sélectif...***Conteneurs pour les textiles**

Par le biais de la CAPV, un conteneur de textiles a été installé sur la place de la Mairie, à côté du panneau d'information. Les particuliers peuvent y déposer des vêtements propres (enfants et adultes), du linge de maison ou du textile d'ameublement, des chaussures et des articles de maroquinerie.

**Attention :** pas de déchets textiles, de chiffons sales ou humides. Ces articles seront recyclés par la société Ecotextile.

*Des conteneurs aux couleurs d'Ecotextile ►*

**Une pile pour un sourire !**

Un conteneur noir au look sympathique et au large sourire est à la disposition du public à la mairie et à l'école pour recueillir les piles usagées. Une manière agréable de sensibiliser les enfants et les adultes à ce geste civique.

**Cartouches d'encre**

Vous pouvez déposer les cartouches d'encre d'imprimantes usagées dans le conteneur blanc de la mairie. Les fonds récoltés seront reversés à la Fédération des Maladies Orphelines.

**Les Bouchons d'Amour**

L'association, parrainée par l'humoriste Jean-Marie Bigard, recycle les bouchons alimentaires (soda, sirop, eau minérale...). Leur revente permet de réunir des fonds pour acheter des fauteuils roulants, améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, et à participer à des opérations humanitaires. Vous pouvez les déposer à la mairie et dans les écoles.

**Boulangerie  
du Théâtre****PÂTISSERIE • TRAITEUR***Sandrine et Thierry CHRISTIAN***04 74 31 60 59**Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 h  
et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30

6, RUE PIPET - 38200 VIENNE

**SARL E. I. B.****Électricité Industrielle - Bâtiment****Christophe AGIER****04 74 59 40 80**

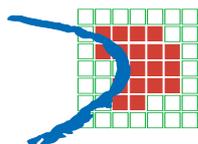
et

**06 83 08 84 31**

Le Moulin • 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Fax : 04 74 59 40 80

## LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

## Ordures ménagères et tri sélectif...

### Le compostage individuel

À l'initiative de la CAPV, des composteurs ont été distribués en juin dernier aux habitants qui en ont fait la demande. Ce geste écologique permet de réduire la quantité d'ordures ménagères et de produire gratuitement un compost de qualité pour votre jardin.

#### Petit guide pratique...

##### • Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques, en présence d'air. Il aboutit à la production d'un produit organique appelé « compost ».

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques et d'obtenir un compost pour son jardin. Il contribue ainsi à réduire la quantité de déchets à éliminer : il est donc écologique et économique.

La réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une aération régulière est nécessaire avec un bon taux d'humidité.

##### • Le composteur au fil des saisons...

Au printemps, la nature se réveille, les micro-organismes aussi. La température du compost augmente et avec elle, la vitesse de fermentation des matières riches en oxygène et en eau.

En été, le processus de décomposition se poursuit : la faune du sol (vers de terre...) entre en action en découpant, malaxant, digérant les résidus.

En automne, en manque de nourriture, les micro-

organismes quittent cette zone en maturation pour s'orienter vers les matières moins décomposées et poursuivre ainsi leur « travail » de recyclage.

En hiver, la chute des températures réduit l'activité des micro-organismes, le processus se met en sommeil, mais il faut continuer à l'alimenter.



#### Que mettre dans le composteur ?

##### Je mets...

- **Déchets de cuisine** : restes de fruits, légumes, épiluchures, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café, sachets de thé...
- **Déchets de jardin** : mauvaises herbes sans graine, branchages de petite taille, fleurs coupées ou séchées, feuilles\*, tonte de gazon\*, taille de haies\* (\* en petite quantité).
- **Autres** : cendres de bois froides en quantité limitée.

##### Je ne mets pas...

- **Déchets de cuisine** : matières grasses, écorces d'agrumes, coquillages, laitages, morceaux de poisson, huiles, croûtes de fromages, déchets de viande...
- **Déchets de jardin** : feuilles vernissées type lierre, résineux, herbes avec graines, plantes et végétaux traités, plantes rampantes, plantes et fruits malades...
- **Autres** : journaux, magazines...

## Trier les déchets de soins



La CAPV propose un service gratuit pour les particuliers, qui permet d'éliminer en toute sécurité les déchets de soins. Ces derniers sont particulièrement dangereux (risques de piqûres, d'infection...). Il est strictement interdit de les jeter avec les ordures ménagères.

Sur simple demande auprès de leur pharmacien, les particuliers se verront remettre un collecteur répondant aux normes, pour stocker les aiguilles usagées.

Ce collecteur devra ensuite être déposé dans une borne automatique, accessible 24h/24 et 7j/7 à l'Espace Saint-Germain à Vienne, ou dans les déchetteries de Vienne-Sud ou de Villette-de-Vienne.

Les professionnels peuvent accéder à ce service, moyennant l'achat de conteneurs homologués auprès du prestataire de la CAPV.

**Renseignements : 04 74 78 78 83**

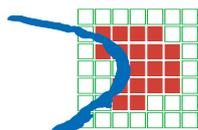
**Des sites pour aller plus loin :**

[www.paysviennois.fr](http://www.paysviennois.fr)

[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

[www.reduisonsnosdechets.org](http://www.reduisonsnosdechets.org)

## LA VIE MUNICIPALE



La Communauté  
d'Agglomération  
du Pays Viennois

## Transports...

### L'va à la demande



#### La facilité d'un service à la carte

Pour bénéficier du service de transport L'va à la demande, vous devez réserver votre trajet sur simple appel téléphonique au plus tard à 17 h la veille de votre déplacement au **0810 414 909**, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 13 h 30 à 17 h.

Avec les conseils de l'hôtesse, vous choisissez un horaire d'aller et de retour, selon le planning établi. Un mini-bus ou un taxi vous prendra en charge à l'arrêt (marqué au sol par un soleil) le plus proche de votre domicile. Le retour s'effectue de la même façon.



Un soleil  
pour chaque arrêt.

Le tarif est fixé à 1,10 euro l'unité de trajet, soit 2,20 euros l'aller et retour.

**Ce service est ouvert à tous, sans condition.**

### Gratuité pour les seniors

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la CAPV, qui a la compétence du transport, applique la gratuité sur l'ensemble du réseau L'va, pour les personnes de 70 ans et plus, non-imposables.

Les personnes de 70 ans et plus, imposables, bénéficient d'un tarif social, selon un barème établi en fonction des revenus.

Les dossiers sont à déposer auprès du CCAS de la mairie. Se munir d'une photo d'identité, du dernier avis d'imposition ou de non-imposition et d'une pièce d'identité.



## Adoptez le co-voiturage !

Un site internet dédié au co-voiturage a été mis en ligne par la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Le principe ? Il s'agit de partager son véhicule ou celui d'un autre sur une partie ou sur la totalité de son trajet pour aller travailler, faire des courses... de manière quotidienne ou ponctuelle.

Ce mode de déplacement, avantageux à plus d'un titre est à la portée de tous.

- Le covoiturage génère moins de circulation automobile, et donc une baisse de la pollution.
- Il permet de réduire ses frais de transport.
- C'est aussi l'occasion d'élargir son cercle de connaissances.

Site de co-voiturage : [www.covoiturage-paysviennois.fr](http://www.covoiturage-paysviennois.fr)

Renseignements auprès du service transport de la CAPV : **04 74 78 78 89**



### La mobilité pour tous

**L'va PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) est un service de transport présent sur 18 communes de la CAPV. Il permet aux personnes présentant un handicap moteur (nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant) ou visuel (aveugles ou malvoyants, titulaires de la carte Cécité étoile verte) de se déplacer sur l'ensemble du réseau.

Ce service fonctionne du lundi au samedi, de 9 h à 18 h, au même tarif que le bus (1,10 euro).

Informations et réservations au **0810 810 414** du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au plus tard la veille de votre déplacement avant 17 h.

Pour en bénéficier, vous devez constituer un dossier individuel qui permettra d'établir une carte d'ayant-droit comprenant :

- Un justificatif attestant de la nécessité d'un fauteuil roulant ou la carte Cécité étoile verte suivant le handicap.
- Un justificatif de domicile (le service est réservé aux résidents de l'agglomération).
- Une photo d'identité.
- Vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse).

**L'va Vienne Mobilités**

**Rue du Champ de Course - Pont-Évêque**

**04 74 57 77 00**

**Le plan du réseau est disponible auprès du service L'va :**

- **Gare de Vienne**
- **Pont-Évêque**, rue du Champ-de-Courses : 04 74 57 77 00
- **Mairie de Jardin** : 04 74 31 89 31.

# LA VIE MUNICIPALE



## Commission Urbanisme

### Réglementation

En matière d'urbanisme, il est impératif de se conformer à la réglementation en vigueur.

- Toutes constructions, murs de clôture, abris de jardin, murs de soutènement, vérandas, modification de façades... doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable.
- Tout remblaiement supérieur à 70 cm doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.
- En cas de non-respect du règlement, le service contentieux de la D.D.E. sera saisi, avec le risque de démolition.

Pour toute question concernant les branchements au réseau d'assainissement, vous pouvez contacter Yves Giroud, en mairie.

Robert BANNIER et la Commission Urbanisme



## Commission travaux

### Voirie • Assainissement • Eaux pluviales

#### Travaux de voirie

- Enrobé à chaud
  - Montée de la Vieille Église
  - Chemin de la Juliette – Piconnière
  - Chemin de la Suze
- Montant des travaux : 57 000 €

#### Réfection de parking

- Place de la bascule : 12 000 €
- Place du Lavoir : 5 600 €

#### Assainissement

Les travaux sont terminés :

- Route de Saint-Sorlin
- Chemin de la Piconnière
- Route de Bérardier

#### Eaux pluviales

- Renforcement de berges du ruisseau  
Le Montléant au village
- Coût : 45 000 €

#### Inondations de juin 2007

- Rond-point
- Pont à Bérardier

Ces ouvrages relèvent de la compétence et de la responsabilité du Conseil général.

Nous attendons toujours ses propositions !

Jardin est-il si loin de Grenoble ?

Yves GIROUD et la Commission Travaux



#### Travaux Publics / Travaux Routiers

Construction et entretien des routes  
Voiries et réseaux divers

#### Travaux Privés

Aménagement d'accès. Abords de villas  
Terrains de sports

#### Carrières

Carrières d'Eyzin-Pinet. Carrière de Valencin.  
Livraison tous secteurs

# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle Immobilier

Ouverte il y a trois ans, l'agence Pôle Immobilier est dirigée par Sébastien Pellisson et son épouse Françoise qui assure le secrétariat. Ils emploient une commerciale, Nadia Pugieux, chargée de prospector et d'étoffer l'offre de service.

Après avoir travaillé durant neuf ans à Vienne, le couple a souhaité monter son affaire.

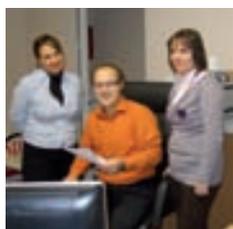
Ils privilégient la relation de proximité et disposent d'un portefeuille de biens immobiliers, à l'achat ou à la vente, principalement axés sur le Pays Viennois.



*“ Passez chez nous  
pour entrer chez vous ”*

*Située à la Dartamas-le-Bas à Jardin,  
l'agence POLE IMMOBILIER  
est une structure indépendante  
qui vous accueille dans un véritable esprit  
de proximité.*

*Dans le respect du client et de son projet  
quel qu'il soit, achat ou vente,  
nous mettons à votre disposition  
notre optimisme et une motivation,  
pour trouver le bien correspondant  
à vos attentes  
ou pour réaliser efficacement  
la vente de votre bien immobilier  
sur JARDIN et les alentours.*



Vous pouvez découvrir notre sélection de biens sur notre site :

**[www.pole-immobilier38.com](http://www.pole-immobilier38.com)**

**Sébastien PELLISSON** et son équipe  
sont à votre disposition au **04 74 53 18 51** pour vous accueillir

# LA VIE MUNICIPALE



## Le marché de Bérardier

Rendez-vous incontournable de la vie de la commune, le marché de Bérardier est un lieu de rencontre où se mêlent les parfums, les couleurs et les saveurs. Chaque dimanche depuis 34 ans, les forains investissent la place Louis Comte et étoffent l'offre de service. Vecteur de liens, il dynamise l'activité commerçante et anime le centre-village.



*Jambon, andouillettes, pot-au-feu, tomates farcies, paëlla...  
le charcutier-traiteur est le rendez-vous des fins gourmets.*



*Choux, carottes, navets, poireaux, courges : les légumes  
du maraîcher se cuisinent selon vos goûts en toute saison.*



*Fromage blanc, crème fraîche, tomme de Savoie, emmental, rigottes de  
Condrieu : la fromagère propose un panel de saveurs.*



*Pommes, poires, oranges, champignons, blettes, céleris, persil :  
le primeur offre un large choix de produits frais.*



*Le marché est un lieu de rencontres et d'échanges grâce à la qualité des produits et le sens du service des forains.*



**Entreprise d'Électricité Générale**

Automatisme portail · Alarme

**ARTHUR DA SILVA**

Allée des Aqueducs - 38200 JARDIN

Tél./Fax : 04 74 85 06 65 • Voiture : 06 11 76 50 30

*Instantes sacrés*

*Harmonie*

*Bien-être et Beauté*

Place Petrucciani

38200 Jardin

04 74 31 78 28

## LA VIE MUNICIPALE



## Nos écoles

Les classes maternelles  
et élémentaires

Nos écoles accueillent 215 enfants :

- 144 élèves en élémentaire (6 classes)

Directeur : **Luc Bossy**

- 71 élèves en maternelle (3 classes)

Directrice : **Anne Delafraye**

**Rappel des heures d'ouverture :**

L'école est ouverte du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

## Le restaurant scolaire

Les écoliers peuvent déjeuner au restaurant scolaire situé dans les locaux de l'école. Le cadre est spacieux et parfaitement adapté à l'âge des enfants.

## La garderie scolaire

Ce service municipal accueille les enfants de 3 à 10 ans de 16 h 30 à 18 h 30.

**Sécurité**

La sécurité est une  
préoccupation majeure.  
À l'approche des écoles  
levez-le pied !

## Lire et faire lire...

L'association nationale *Lire et Faire Lire* a pour vocation de donner le goût de la lecture aux enfants tout en favorisant les échanges intergénérationnels. Avec l'aval des enseignants, les bénévoles interviennent dans les écoles auprès des enfants de 5 à 8 ans, après la cantine.

Les personnes retraitées qui souhaitent offrir un peu de leur temps pour exercer cette activité bénévole peuvent se renseigner en mairie, auprès des parents d'élèves délégués ou de la Ligue d'Enseignement de l'Isère au 04 38 12 41 44.

SCOLAREST

RESTAURATION SCOLAIRE ET DE COLLECTIVITE

5, rue des Bruyères • 69330 PUSIGNAN  
Tél. 04 72 93 00 00 • Fax 04 72 93 00 01

V<sup>ve</sup> CHATAIN

MAÇONNERIE • T.-P. • B.A.

e.mail : maconneriechatain@wanadoo.fr

www.maconneriechatain.fr



1274, Av. du Dauphiné  
38790 Charantonay  
☎ 04 74 59 03 09  
fax 04 74 59 15 57

# CÔTÉ COUR...



# CÔTÉ JARDIN...



## LA VIE COMMUNALE



## Le comité de jumelage

Créer l'esprit  
de se comprendre

L'extraordinaire ambiance de la soirée musicale du 23 mai 2010 à Stanghella témoigne de la force de la vérité.

Bien sûr, nous avons fait en sorte que cela se passe bien d'une façon générale, mais l'essentiel d'une préparation reste de permettre l'instant de vérité des acteurs du moment, et la communion de l'assemblée toute entière.

Chacun de donner et de recevoir, répondant tour à tour au stimulus de l'autre, au miroir d'en face, salle et orchestre, le résultat devient une réussite pour la joie de tous

Si je rappelle le cœur et l'esprit du principal événement du comité de jumelage de cette année 2010, c'est pour en souligner la marque, une sorte d'étape.

Plus que jamais aujourd'hui, nous avons besoin des femmes et des hommes de vérité, de générosité et de courage.

Nous devons nous dire que chacun de nous est un peu de cette trempe et que loin d'en rougir c'est enrichir le groupe, le rendre meilleur, que de le manifester.

Aucun des grands événements qui semblent se dérouler bien loin au-dessus de nos têtes n'est en réalité bien éloigné de notre manière d'être ou de penser.

Le résultat de la marche en commun journalière de notre société résulte de ce que nous faisons ou laissons faire.

Créer l'ambiance et l'effort de la compréhension mutuelle est ainsi notre intérêt personnel, et celui de nos enfants.

Dans tous les actes de notre vie, l'expérience et le bon sens, l'habileté, le suivi de la technique, tous ces actes requièrent une qualité humaine indispensable, celle de



la volonté de conduire, ou au moins de participer à la conduite de son propre devenir.

Comme je le disais précédemment, c'est à la portée de la plupart d'entre nous ; Il faut écouter son bon sens, ouvrir les yeux pour s'informer et créer les conditions de la vérité courageuse.

L'esprit de la Pentecôte a certainement soufflé en cette soirée du 23 mai à Stanghella ;

En ce moment, l'essentiel reste cette volonté de dépasser, grâce à l'amitié, et le regard de compréhension mutuel que nous voulons nous accorder, l'égoïsme et la peur qui nous éloignent les uns des autres.

Comme le dit le président du Conseil Européen, Monsieur Van Rompuy : « *Le plus grand ennemi de l'Europe est la peur. La peur mène à l'égoïsme, l'égoïsme mène au nationalisme et le nationalisme mène à la guerre* ».

Nos sociétés ne tiennent debout que par nos propres volontés. Pour les faire progresser nous pouvons compter sur l'esprit éclairé de la Pentecôte qui conduit la logique de nos intelligences, cherchant sans complexes à s'informer pour choisir la meilleure voie.

Dans la plupart des cas la règle est d'unir nos capacités et nos

ressources pour permettre de choisir et de réaliser les meilleures idées.

C'est encore plus vrai quand les temps semblent plus compliqués sur le plan du partage des richesses de la planète.

Avec le comité de jumelage venez donc participer à cet effort de recherche et de clarté. Nous avons besoin de l'énergie de chacun.

La démocratie encore plus en ces temps d'émergence de nouveaux grands pays, a besoin de la volonté de chacun.

Le 3 décembre, s'est tenue la première soirée des *Vendredis de l'Europe*, à Reventin-Vaugris, durant laquelle Alain Réguillon a commenté l'actualité Européenne. Une concertation permettrait de présenter ce type de soirée, tour à tour dans les communes jumelées tous les mois ou les deux mois.

Dans l'immédiat, nous sommes à la disposition des familles pour les stages linguistiques (nous avons une demande ou deux pour des jeunes filles au pair).

**Contact : Bernard Giroud**

**04 74 31 94 23**

**06 15 12 44 83**

# LA VIE COMMUNALE

## Le Jardin des Créations

La 14<sup>e</sup> édition du *Jardin des Créations* a remporté un vif succès. Les habitants sont venus nombreux admirer les objets artisanaux réalisés avec beaucoup de goût et une grande finesse. Bijoux, toiles, peinture sur verre, vitraux, porcelaine... ont permis aux visiteurs de découvrir les talents locaux. Le maire et les élus ont salué les exposants pour la qualité de leurs réalisations et leur fidélité à ce rendez-vous de l'art. La prochaine édition se déroulera le 3 avril 2011.



## Forum des associations

Vitrine du dynamisme de la commune, le forum des associations regroupe celles qui animent le village. Initié par la commission culturelle conduite par Catherine Causin, ce rendez-vous annuel permet aux habitants de rencontrer les responsables associatifs dans les domaines de l'art, du sport, du bien-être et de la culture.



## Prix du fleurissement

La qualité de vie est l'affaire de tous, comme l'illustre l'engouement des habitants pour le concours du fleurissement. Cette année encore, les participants ont rivalisé de bon goût et réalisé de magnifiques décorations florales. La commission a remis les prix aux lauréats lors d'une sympathique cérémonie.

- **Fenêtres et murs fleuris**  
Paulette Lardon,  
route de Saint-Sorlin
- **Décorations fleuris sur la voie publique**  
Entrée de Bérardier  
(puits fleuri)
- **Fermes fleuries**  
Michel Gilbert
- **Maisons visibles de la rue**  
André Robellet  
Sylvette Drevon



## Bibliothèque municipale



**S**ituée au coeur du village, la bibliothèque municipale offre un cadre spacieux et agréable, propice à la lecture. Un espace douillet et coloré a été aménagé pour les enfants et les petits, car il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser aux livres !

La culture pour tous : c'est dans cette optique que la bibliothèque a été aménagée avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les mamans qui ont des poussettes.

Près de 3.500 ouvrages sont référencés dans des domaines divers pour plaire à tous les âges : albums, bandes dessinées, romans, polars, anticipation, magazines, encyclopédies, livres documentaires...

Deux fois par an, le passage du bibliobus de la Bibliothèque Départementale permet d'enrichir l'offre de service.

Une équipe de dix bénévoles : Robert, Guylaine, Marie-Jo, Annie, Liliane, Yvonne,



Dominique, Catherine, Jean-Pierre et Martine range, renseigne et accueille le public.

La bibliothèque municipale est une source de culture : les écoliers viennent régulièrement pour emprunter des livres ou participer à des ateliers lecture.

Envie de rêver autour d'un bon roman ou de frissonner avec un polar ? Vous trouverez toujours un livre à votre goût !

Vous hésitez ? Les bénévoles vous conseilleront en fonction de vos goûts et de vos attentes.

**Christine Beaubouchez, responsable**

**Horaires d'ouverture :**

**lundi de 16 h 30 à 17 h 30 ; mardi de 16 h 30 à 19 h ;  
mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 ; jeudi de 17 h 30 à 18 h 45.**

**E.mail : [bmjardin@laposte.net](mailto:bmjardin@laposte.net)**

## La bourse aux jouets



**M**anifestation toujours très attendue, la bourse aux jouets a attiré les familles, désireuses de remplir la hotte du Père Noël en réalisant de bonnes affaires.

La qualité des articles proposés et l'accueil de la commission culturelle qui gère la buvette contribuent à marquer l'identité de ce rendez-vous particulièrement prisé des enfants.

La recette de la buvette a été reversée au Téléthon.

## LA VIE COMMUNALE



## Le Festival d'humour

**B**abass, vainqueur du prix du public 2009, était à l'affiche du festival d'humour. L'artiste a fait le plein salle Jean Monnet, avec un spectacle drôle et empreint d'émotion.

Prochain rendez-vous le 8 avril 2011 avec Choc Frontal comme invité vedette !



## Ciné Été

**L**a séance de *Ciné Été*, organisée par la municipalité en collaboration avec la CAPV, a été plébiscitée.

Près de 300 spectateurs se sont réunis dans la cour de l'école pour visionner " Nanny Mc Phee ", un film familial qui a ému petits et grands.



## Téléthon

**C**oordonné par la commission culturelle, le Téléthon s'est déroulé à la salle Jean Monnet sous le signe de la fête.

Les habitants ont répondu à l'appel de la solidarité et participé aux animations proposées par les associations.

Grâce à cet élan de générosité 938,50 € ont été collectés au profit de l'AFM lors de cette édition 2010.



Régie départementale des autocars

DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES  
POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS

- Lignes régulières
- Transports scolaires
- Voyages sur mesure

Z.I. de Monplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - ☎ 04 74 57 29 68

Pour mieux vous servir,  
SDEI devient  
Lyonnaise des Eaux

Pour une gestion durable de l'eau



## LA VIE PRATIQUE



## Le S.S.I.A.D.

## Un service pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le S.S.I.A.D. assure sur prescription médicale les soins d'hygiène, de confort et relationnels.

**Le service**

Il peut intervenir dans les situations suivantes :

- prévenir une hospitalisation lors d'une affection ;
- faciliter le retour à domicile après une hospitalisation ;
- prévenir ou retarder une entrée en structure pour personnes âgées ;
- apporter une aide quotidienne à la personne âgée et à son entourage.

**Les bénéficiaires**

Ces prestations s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus (malades ou dépendantes) et aux personnes adultes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

**Le personnel**

Deux catégories de personnes interviennent sous l'autorité d'une infirmière coordinatrice, responsable du service :

**• Les aides-soignantes**

Elles réalisent, sous la responsabilité des infirmières, les soins de base et relationnels concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie correspondant à leur formation :

- aide à la toilette,
- et/ou lever/coucher,
- et/ou habillage,
- distribution du traitement préparé par les infirmières et prescrit par le médecin traitant, sauf si pathologie lourde installée.

**• Les infirmières assurent**

- l'évaluation des besoins pour élaborer le projet de soins du patient,
- l'organisation du travail des aides-soignantes,
- la préparation des traitements selon la prescription médicale,
- le coordination des soins avec les autres intervenants choisis par la personne (médecin, kinésithérapeute, infirmier libéral, pédicure, prestataire ou association de services à la personne, etc...).

**Prise en charge financière**

Les différentes caisses d'assurance maladie prennent en charge l'intervention du service à 100 % (hormis certaines fournitures médicales) et assurent un contrôle du service.

Les soins des pédicures et infirmiers libéraux sont pris en charge financièrement par le S.S.I.A.D.

**L'intervention du service**

Elle se met en place à votre demande ou celle de votre entourage avec la validation du médecin traitant et selon les possibilités du service. Les prestations du service peuvent être assurées toute l'année, 7 jours sur 7, entre 8 h et 12 h et entre 17h 30 et 20 h.

Le service ne fournit ni le linge, ni les courses, ni le ménage.

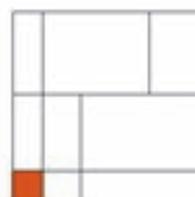
Le S.S.I.A.D. Intervient dans les communes de la CAPV, dont Eyzin-Pinet.

**Service de soins infirmiers à domicile de Vienne et des cantons Nord et Sud**  
Hôtel de Ville - BP 126 - 38209 Vienne  
Tél. 04 74 85 86 25



RÉSEAUX D'ÉNERGIES HTA • BT • GAZ  
ÉCLAIRAGE • MISE EN LUMIÈRE SIGNALISATION TRICOLORE  
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

AGENCE SUD :  
173, chemin de Cumelle  
69560 SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE  
Tél. : 04 74 85 15 13 • Fax : 04 74 31 71 49  
E-mail : agence.sud@serpollet.com



**Agence GARON-VAGANAY**  
Architecte et Associés  
Maîtrise d'œuvre en bâtiment  
27, chemin des Centaures - 38200 Vienne  
Tél. 04 74 53 12 40 - Fax 04 74 85 19 49  
E-mail : agence@garon-vaganay.fr

# LA VIE PRATIQUE



## Rappel des numéros d'urgence

En cas d'accident, quelques minutes peuvent sauver une vie. Ces numéros d'urgence sont gratuits, automatiques et accessibles de tout poste téléphonique fixe ou portable. Gardez-les en mémoire !

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

**Police : 17**

**Secours Européen : 112**

### Un conseil médical ? Une visite à domicile ?

Pour désengorger les services d'urgence, si vous avez besoin de l'avis d'un médecin, ou d'une consultation, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, composez le **0810 15 33 33**.

Vous serez mis en relation avec un médecin régulateur qui vous orientera, en fonction de votre pathologie.

**En cas de risque vital,  
composez le 15**



## Coordination Territoriale pour l'Autonomie

Ce service est mis en place pour répondre à toutes les questions que se posent les personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels. Il est géré par le Conseil général.

Vous devez vous adresser au service autonomie de la Maison du Conseil général, Territoire Isère Rhodanienne :

**Antenne viennoise**

**3, quai Frédéric Mistral - BP 222**

**38217 Vienne Cedex**

**Tél. : 04 74 87 93 38 - Fax : 04 74 87 93 31**

**Ses missions restent les mêmes :**

- Écouter et conseiller les personnes sur les thèmes qui les concernent. Trouver ensemble les solutions adaptées à leur situation.

- Informer sur les aides financières possibles, les établissements d'hébergement et les services d'aide à domicile.

- Orienter vers les professionnels.

- Assurer le suivi du retour à domicile après une hospitalisation, contribuer aux démarches liées à l'entrée en institution.

- Soutenir à domicile en mettant en place les aides nécessaires, les coordonner et les adapter aux besoins de chacun.

Pour apporter une réponse cohérente favorisant le bien-être des seniors grâce à la collaboration avec les professionnels sociaux, médicaux et para-médicaux, pour une prise en charge globale.

### Services à la personne

Garde d'enfants, ménage, courses, repassage, jardinage, entretien paysager... Pour répondre à vos besoins, plusieurs sociétés offrent un panel de services, ponctuels ou permanents. Une liste de ces professionnels, avec leurs coordonnées et cadre d'intervention, est consultable en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner !

# LA VIE PRATIQUE



## ADIL Agence départementale d'Information sur le Logement

**Particuliers, vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer ou faire des travaux ?**

L'ADIL vous propose ses conseils, gratuitement. Une permanence hebdomadaire est assurée dans les locaux de la CAPV (Espace Saint-Germain, bâtiment Antarès, 30 avenue du Général Leclerc à Vienne) chaque mercredi de 15 h à 17 h. La conseillère peut répondre à vos questions d'ordres juridiques, financières et fiscales.

L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle est de vous informer ou de vous conseiller.

Elle est agréée par le Ministère chargé du logement après avis de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement.

**ADIL de l'Isère**  
2, boulevard Maréchal Joffre  
38000 Grenoble  
Tél. 04 76 53 37 30  
**ou directement à la permanence de la CAPV : 04 74 78 32 10**

### Consultance Architecturale

Permanences gratuites de l'Architecte Conseil, Madame Sylviane Pinhède

Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue du Général Leclerc  
38217 Vienne Cedex  
Sur rendez-vous : 04 74 78 78 76



## Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs 16 ans.

Les jeunes gens doivent se présenter en mairie avec leur carte nationale d'identité, un justificatif de domicile et leur livret de famille.

Pour les jeunes qui auraient omis cette formalité, se présenter en mairie dès que possible.

## Élections cantonales

Elles ont pour but d'élire les Conseillers généraux pour un mandat de trois ans (2011-2014). Les Conseillers généraux, ainsi que les Conseillers régionaux deviendront des Conseillers territoriaux en 2014 à la suite de leur fusion.

Le premier tour aura lieu le dimanche 20 mars 2011 ; le second tour le 27 mars.



### CONCILIEUR DE JUSTICE

#### Permanences gratuites

Chantal Linage, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud, tient des permanences gratuites un mercredi matin sur deux, sur rendez-vous au 04 74 31 89 31 ou par e.mail : [chantal-linage@orange.fr](mailto:chantal-linage@orange.fr)

## LA VIE ASSOCIATIVE



## ACCA

Cette année notre association se compose principalement de chasseurs Jardinois, mais aussi d'autres communes plus citadines et d'horizons les plus divers.

C'est dans cet esprit que les associations communales de chasse agréées ont été conçues afin que tous puissent accéder à un territoire pour pratiquer notre passion : la chasse. Il est bon parfois de rappeler quelques principes fondateurs.

C'est pourquoi parmi les nombreuses personnes arrivant dans notre commune, nous accueillerons avec plaisir de nouveaux chasseurs, et des non-chasseurs voulant partager notre passion.

Depuis plusieurs années la chasse a pris un tournant fondamental dans sa gestion. Les chasseurs sont aujourd'hui non seulement acteurs mais aussi gestionnaires, comptables et tributaires de la loi "chasse". Nous ne chasserons plus comme nos anciens, nous avons le devoir d'apprendre à chasser différemment. Nous avons dû opérer un changement de mentalité, dans notre façon de concevoir la chasse et sa gestion.

Nous dépendons du Ministère de l'Écologie et de la Fédération de chasse de l'Isère qui nous demandent de faire des efforts importants sur la prévention et la gestion de notre patrimoine. Plusieurs conventions sont aussi signées avec le Conseil général de l'Isère. Nous sommes devant le fait accompli que nous voulions ou pas afin de préserver notre environnement pour les générations futures : création de haies, jachères fleuries, conservation et gestion de la faune sauvage...

Le Département de l'Isère est divisé en 11 pays cynégétiques. L'association communale de chasse agréée de Jardin est située dans le Pays Sud-



Rhône qui comprend 60 communes, soit une surface de 75.292 ha, dont 38.713 ha chassables pour 2.678 chasseurs. La commune de Jardin possède une superficie 925 hectares pour une surface chassable de 329 hectares.

Notre association compte 39 membres dont le doyen a 86 ans et le plus jeune 19 ans. La moyenne d'âge est de 52 ans.

Nous apportons notre soutien au monde agricole. Sans eux, nous ne pourrions pas pratiquer la chasse. C'est pourquoi nous leurs devons tous le respect pour leur travail. De nombreux passages sont faits sur le territoire afin de permettre le franchissement des parcs animaliers, le respect des cultures est indispensable.

Nous effectuons chaque année au mois de mars, avec une autorisation préfectorale, le comptage du lièvre, chevreuil, lapin. Pour ce faire nous utilisons un véhicule muni d'halogène, sur un parcours prédéfini d'environ 3 kilomètres.

Ce comptage pour être valable est réalisé trois jours consécutifs de 20 h à 23 h. Le comptage est envoyé pour être analysé à la Fédération de chasse qui déterminera le quota d'animaux à prélever pour la saison à venir.

L'association pratique deux types de chasse : en battue gros gibiers, ou individuelle pour les petits gibiers dits de plaine.

Concernant la chasse en battue (gros gibiers), nous sommes tenus d'appliquer rigoureusement le plan cynégétique établi par la Fédération Départementale de Chasse de l'Isère et conformément aux règles de sécurité. Le carnet de battue doit être signé par chaque participant ainsi que les consignes de sécurité qui sont lues avant chaque battue.

Ces efforts en matière de sécurité sont désormais appréciés par l'ensemble des usagers de la nature et des habitants : panneautage sur les chemins et les routes, port du gilet fluo lors des battues...

Pour ce type de chasse nous utilisons des races de chiens comme le fox-terrier, teckel, bruno du Jura, Saint-Hubert, basset fauve de Bretagne, porcelaine, bleu de Gascogne.

Notre chasse principale est le petit gibier : faisan, perdrix, lapin, lièvre, qui sont aussi soumis à des conditions de chasse fixées par l'ACCA à chaque début de saison.

Quant à la bécasse, oiseau migrateur provenant de Russie, il est soumis à un plan de chasse. Un carnet obligatoire établi par la Fédération de Chasse de l'Isère est remis à chaque chasseur qui le retourne en fin de saison à la Fédération. Toutes ces mesures permettront, je l'espère, une gestion de la bécasse respectueuse de la pérennité de l'animal.

Pour ce type de chasse nous utilisons des races de chiens comme le fox-terrier, l'épagneul français l'épagneul breton, le setter anglais, le braque allemand, le korthals, le pointer.

#### Prochaines manifestations :

- **Matinée boudin à la chaudière, le 16 janvier.**
- **Matinée diots le 13 mars.**

#### Composition du bureau :

- **Président :** Jean-Luc Fromentoux
- **Vice-président :** Alain Boissonnet
- **Secrétaire :** Jean-Pierre Charvet
- **Trésorier :** Michel Leyzin

**Contact :**  
**Jean-Luc Fromentoux**  
**04 74 31 94 73**

# LA VIE ASSOCIATIVE



## La FNACA de Jardin

La FNACA a eu une année très animée. Bien entendu, le 19 mars reste le point fort malgré les instances gouvernementales qui se refusent toujours à reconnaître cette journée comme la date de commémoration.

Animations de l'année écoulée : le repas de fin d'année, les traditionnelles journées mensuelles de jeu, le méchoui, le boudin à la chaudière et notre choucroute dansante qui a connu un grand succès, près de 400 personnes se pressaient à la salle polyvalente pour une après-midi dansante endiablée.

La section de Jardin a eu l'honneur d'organiser le concours départemental de boules lyonnaises : un vrai succès puisque 50 quadrettes étaient présentes au stade des Liesses.

Lors de l'assemblée générale du 12 novembre, le bureau a été remanié. Il se compose de :

- Roger Germain, *président* ;
- Jean Martinez, *vice-président* ;



- Bernard Audouard, *trésorier* ;
- Bernard Bruyère, *trésorier adjoint* ;
- Éliane Nicolas, *secrétaire* ;
- Charly Montagner, *secrétaire adjoint*.

En 2011, les activités sont maintenues avec naturellement la commémoration du cessez-le-feu.

**Date à retenir :** samedi 12 mars à partir de 12 h, choucroute dansante, salle polyvalente, animée par l'orchestre Rolland K.

**Contact : Roger Germain**  
06 07 91 03 78



## Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Jardin adresse tous ses meilleurs vœux aux Jardinoises et Jardinois et espère les rencontrer lors de notre prochaine sortie de ski.

**Contact : 04 74 85 78 35**  
06 13 91 66 06 - 06 68 87 54 39



## Club Rétro-Mécanique

**Nous vous rappelons nos prochains rendez-vous :**

- Chaque premier vendredi du mois à 20 h 30, à la mairie de Jardin.
- Chaque deuxième dimanche matin des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre et décembre), rassemblement de véhicules anciens, place du Lavoir.
- Matinée repas tripes le 13 février.
- Troisième festival des vieilles mécaniques, le 24 juillet à Jardin.
- Nous organisons des sorties en véhicules anciens.



**Contact :**  
**Jean-Pierre Carrier • 04 74 53 64 13**

## LA VIE ASSOCIATIVE



## Les Anciens Combattants

## La fin d'une époque

En 1922, le maire de Jardin, Victor Bruyère, crée l'Amicale des Anciens Combattants de 14-18 dont il devient le président jusqu'après la guerre de 39-45. Ensuite, se succèdent Gustave Leraut jusqu'en 1979, René Bon jusqu'en 1993, Denis Perrin jusqu'en 2007 et enfin Jean Berthe.

En 1993, l'association comptait douze membres dont dix avaient fait la guerre de 39-45 et deux à partir de 1942 : René Bon, Pierre Mercier, Henri Bruyère, Marcel Fournier, Clément Brochard, Alphonse Remond, Gilbert Brun, Robert Colombon, Elphège Ridel, Denis Perrin, Michel Girardin. Tous sont décédés aujourd'hui, à l'exception de Jean Berthe.

Seul survivant, Jean Berthe a décidé de dissoudre l'Amicale des Anciens Combattants de Jardin, en accord avec le maire Guy Hugueville et le président de la FNACA, Jean Martinez.

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2009, le drapeau des Anciens Combattants a été remis au maire qui l'a confié à la FNACA, à charge pour elle de les représenter avec leur drapeau pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Ce drapeau avait été offert à l'Amicale par le Conseil municipal en 1977 pour remplacer l'ancien en très mauvais état et remis le 11 novembre de cette même année par Jacques Remiller, maire de Jardin.

Depuis 77 ans, cette association a participé à toutes les cérémonies patriotiques officielles et était présente avec le drapeau pour rendre honneur à tous ses membres lors de leurs obsèques.



◀ Jean Berthe  
dans les années  
65-70.

Depuis le décès de Jean Perrin, il y a eu un rapprochement avec la FNACA et Jean Boissonnet est devenu le porte-drapeau officiel des Anciens Combattants en remplacement de Jean Berthe devenu président de l'Amicale. Une page de l'histoire vient de se tourner, mais le devoir de mémoire se poursuit avec la FNACA.

**Contact : Jean Berthe**  
**04 74 31 53 10**



## Les Trompes des Révolets

Depuis 10 ans, *Les Trompes des Révolets* animent les fêtes et manifestations publiques. Le groupe, composé de douze sonneurs et de quelques élèves, interprète des fanfares liées ou non à la chasse. Le but de l'association est de partager sonner de la trompe, de faire connaître et de pérenniser ce patrimoine musical.

La trompe de chasse est un instrument à vent, de communication, issue de la chasse à courre, dont l'apprentissage demande patience et persévérance.

Les répétitions ont lieu deux fois par semaine. Une séance est réservée aux sonneurs dits "sur les rangs" et une autre est consacrée aux élèves. L'association accueille les musiciens débutants ou confirmés : aucune connaissance musicale n'est exigée.



**Contact : Henri Gachet**  
**04 74 58 04 85**

## LA VIE ASSOCIATIVE



## L'Étoile Jardinoise

La batterie-fanfare locale *L'Étoile Jardinoise* est particulièrement active. Lors de l'assemblée générale, le président Christian Livio a chaleureusement remercié les musiciens et musiciennes présents lors des différentes cérémonies et manifestations de l'association.

Malgré le vent, le bilan du vide-grenier est satisfaisant pour les organisateurs et les exposants.

Un nouveau musicien, Jean-Paul Massardier, est venu renforcer la société dont il a appris l'existence lors du forum des associations.

Le directeur musical, Gérard Pempy, a salué l'ensemble des musiciens et informé qu'un nouveau répertoire musical sera mis en place.

Les finances, gérées par la trésorière Hélène Livio, sont saines, ce qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité avec un bureau reconduit dans son intégralité.

Cette année encore *L'Étoile Jardinoise* a organisé le réveillon de la Saint-Sylvestre.



**Contact : Christian Livio • 04 74 85 51 59**



## Gymnastique Volontaire

L'association de gymnastique volontaire de Jardin est une association régie par la loi de 1901, dont le rôle est de promouvoir les exercices physiques nécessaires pour le maintien et l'amélioration de la forme physique de tous.

Les cours de gymnastique et de yoga sont dispensés par des animateurs diplômés. Ils sont ouverts à tous : hommes, femmes, enfants, adultes et seniors, Jardinois et voisins.

Les cours se déroulent au gymnase de la salle polyvalente Jean Monnet :

- le lundi de 8 h à 9 h (intensif) ;  
de 10 h 15 à 11 h 15 (modéré) avec Brigitte ;
- le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 avec Véronique ;



- le mercredi de 11 h 15 à 12 h (enfants 3-6 ans) avec Michèle ;
- le jeudi de 19 h à 20 h avec Michèle.

Salle des Liesses :

- le jeudi de 20 h à 21 h 15, cours de yoga avec Djamila.

Quelques activités hors programme telles que la participation au Téléthon, la randonnée en moyenne montagne, la sortie de fin d'année, viennent compléter nos rencontres.



**Contacts : Bernard Charavel • 04 74 57 68 84**  
**Marie- Joséphe Cavigioli • 04 74 31 53 54**  
**Michèle Roux • 04 74 53 57 18**  
**Monique Roux • 04 74 85 56 42**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Les Pinceaux de Jardin



Depuis début octobre, l'association a repris ses activités annuelles. Elle propose pour les adultes une activité aquarelle et pour les enfants et adolescents une activité dessin - bande dessinée.

Les ateliers d'aquarelle sont répartis en deux groupes : de 17 h à 19 h et de 19 h à 21 h, les lundis tous les 15 jours d'octobre à juin (sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés).

Ces ateliers sont animés pour la troisième année par l'aquarelliste Dominique Vin-Vauthier dont la réputation n'est plus à faire et qui attire vers Jardin nombre d'aquarellistes désireux de travailler avec elle. L'ambiance est studieuse et décontractée.

Dans l'intervalle des interventions de Dominique Vin-Vauthier (un lundi sur deux), les

aquarellistes de l'association peuvent se retrouver dans les locaux de la salle des Sociétés pour se rencontrer et continuer à peindre.

L'activité dessin-bande dessinée est animée depuis plusieurs années par l'illustrateur Patrice Causse qui montre aux enfants comment représenter et suggérer le dynamisme des scènes de bande dessinée.

Cette année, il reste encore quelques places dans l'atelier BD qui a lieu tous les mardis de 16 h 45 à 17 h 45 salle Spirale, d'octobre à juin (sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés).

**Contacts : Josceline Vignassa  
04 74 53 02 18**



## Trait d'Union

Avec des hauts et des bas, dans l'ensemble le club se porte bien. Il vieillit bien sûr, mais il est toujours aussi dynamique.

Sorties et surtout repas font le bonheur des adhérents qui se réunissent avec plaisir, deux fois par mois, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>me</sup> jeudis, pour papoter, jouer aux cartes, au scrabble, au rumikub.

En 2011, il y aura deux rendez-vous importants :

- Samedi 29 mars pour le concours de belote,
- Dimanche 23 octobre pour le loto.



**Contact : Yvonne Le Roi • 04 74 85 34 16**

*maison*  
**Chapel**

**Aux Pains  
de Jardin**

**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE**

54, ROUTE DE BÉRARDIER  
38200 JARDIN

**04 74 31 58 08**

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE

**CHARCUTERIE BELLEVUE**  
TRAITEUR S.A.R.L.

Christine SACRE & Christian DUMAS  
TRAITEUR • PLATS CUISINÉS  
ORGANISATION COMPLÈTE

Buffets • Lunchs • Mariages  
Repas d'affaires • Cocktails

Z.A. Garenne et Ravageon  
38780 SEPTÈME

Tél./Fax 04 74 58 21 95  
Portable 06 07 36 84 02

## LA VIE ASSOCIATIVE



## Centre Aéré Musical



**P**our la deuxième année consécutive le Centre Aéré Musical s'est déroulée en juillet. Sous l'égide de *Musicavi Nord-Isère*, Jean-Pierre Martin aidé de Jean Deroubaix retiendra que cette activité a ravi une soixantaine d'enfants.

Si le centre avait comme dominante l'apprentissage de la musique ou de la chorale, les animateurs avaient concocté de nombreuses sorties et... la piscine (nouveau 2010). Citons par exemple la visite du musée de Saint-Romain-en-Gal, l'écoute d'un groupe de jazz au jardin de Cybèle, l'accrobranche à Septème...

Des mini-concerts ont été donnés chaque fin de semaine ainsi qu'à Villa Ortis, la maison de retraite.

La session de l'été 2011 est en préparation.

**Contact : Jean-Pierre Martin • 06 12 62 12 01**



## Tennis-Club Estrablin-Jardin

**N**ouvelle saison pour le club qui a bien démarré avec de nouvelles inscriptions enfants et adultes.

Stéphane Serre, éducateur sportif, vous propose des stages pendant les vacances scolaires, pour les adhérents et non-adhérents. Alors n'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement et inscription. Les cours et les stages se déroulent sur les communes d'Estrablin et de Jardin.

Notre club accepte les *Chèques Isère* et la carte M'RA pour toutes les adhésions annuelles. Vous avez la possibilité de vous inscrire tout au long de l'année.

**Dates à retenir :**

- Fête du tennis : le 4 juin 2011
- Championnat par équipes (dates non communiquées).



**Contacts :**

**Christel Buatier • 04 74 53 56 97**  
**Christiane Segura • 04 74 58 02 13**

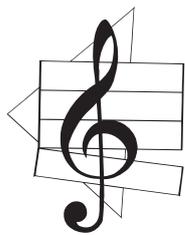
**SELARI de Géomètres-Experts**  
**BOURGUIGNON - CELLIER - LACOUR - VARILLON**  
Espace Saint-Germain  
Jean-Paul - "Le Swing"  
30 avenue du Général Leclerc  
BP 221 - 38200 VIEINNE Cedex  
Tél. : 04 74 85 26 24  
Fax : 04 74 85 30 79

**E**

44-46 rue de la Citadelle 1871  
38150 SAINT-MAURICE-LEZ-ÉVIE  
Tél. : 04 74 11 12 62  
Fax : 04 74 86 34 94

Forêts - Bornage - Études - L'Assurance - Topographie - Expertise Environnementale

**Entreprise CABANER**  
**CALIMEN**  
Maçonnerie - Bâtiment  
Terrassement - Rénovation  
Construction  
**04 74 20 24 55**  
10, avenue Aristide Briand - 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ



## SIM SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



### Une école de musique dans votre village !

Le Syndicat Intercommunal de Musique propose un enseignement musical sur huit communes : Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Pont-Evêque, Septème, Serpaize et Villette de Vienne.

#### Une rentrée réussie

Le SIM accueille pour cette nouvelle année scolaire pas moins de 225 adhérents provenant des huit communes et des villages environnants.

Des cours d'éveil musical pour les 5 et 6 ans aux cours de formation musicale en passant par les cours d'instruments, les orchestres, la chorale enfants, l'atelier vocal ados/adultes ou encore les ateliers jazz, une trentaine d'enfants et d'adultes de Jardin se sont inscrits cette année pour apprendre ou pratiquer la musique avec un encadrement de qualité – tous les

professeurs sont diplômés de Conservatoires Nationaux – et dans une structure dynamique qui propose tout au long de l'année des moments musicaux et des concerts dans les différentes communes du SIM.

À Jardin, les cours d'éveil musical et de formation

musicale première année ont lieu tous les mardis soirs à l'Espace Associatif. Ils sont dispensés par Georges Manin. Et chaque semaine, les enfants de l'école primaire bénéficient de 45 mn de pratique musicale avec Gentiane Pierre, la nouvelle intervenante qui a remplacé en début d'année scolaire Sonia Mokhtari.

**Vous avez des questions ?  
Des envies de musique ?  
Contactez-nous !**

**Maison des Sociétés,  
place de la Paix à Estrablin**

Ouverture :

- lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- mardi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi de 8 h à 12 h
- jeudi de 14 h à 18 h
- vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

**Contacts : 04 74 58 05 90 - 09 62 13 63 70  
E.mail : simestrablin2@wanadoo.fr**

**Carrefour**  
market



HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption

Rue Joseph Grenouillet • PONT-ÉVÊQUE



LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER VIENNOIS

www.divimmo.com

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES - LOCATION - GESTION  
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - TRANSACTIONS

24, place de Miremont - 38200 Vienne - Tél. 04 37 02 20 10  
Fax 04 37 02 20 11 - E.mail : contact@d-immobilier-viennois.com

## LA VIE ASSOCIATIVE



## Le Sou des Écoles

Le *Sou des Écoles* est une association loi 1901 à but non lucratif, gérée uniquement par des parents bénévoles. Elle a pour but de participer au financement des activités extra-scolaires des classes de l'école maternelle et élémentaire.

Tout au long de l'année nos enfants profitent de sorties, d'animations et d'activités. C'est aussi une association où l'on a plaisir de se retrouver ensemble lors de l'organisation des manifestations.

Pendant l'année scolaire 2009-2010 le *Sou des Écoles* a financé les sorties suivantes : danse folklorique, cinéma, sortie à la ferme, organisation du goûter du *Courseton*, achat d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur portable, théâtre, lecture de contes persans, organisation d'une chasse aux œufs de Pâques, intervention d'un céramiste à l'école, achat de dictionnaires pour le départ des CM2, intervention de percussionnistes...

Nous avons organisé un marché de Noël le vendredi 10 décembre, suivi d'un spectacle de magie. Notre traditionnel loto aura lieu le samedi 5 février 2011.

Le *Sou des Écoles* est une association sans inscription ni cotisation ! Nous accueillons avec joie tous les parents qui souhaiteraient nous aider.

**Contacts :****David Aulagner 04 74 16 81 24****Belinda Roche 06 98 77 45 12**

## Boule Sportive Jardinoise

L'assemblée générale a eu lieu le 22 octobre dernier ; le bureau reste inchangé. La société compte vingt licenciés : une féminine, quinze joueurs en 4<sup>me</sup> division et six joueurs en 3<sup>me</sup> division auquel s'ajoutent les sympathisants.

Les entraînements reprennent dès les beaux jours, les mardis et jeudis après-midi au stade des Liesses.

En mémoire de Julien Traynard, Jean-Jacques Gautier et Gérard Durand, les 22 et 23 janvier 2011 aura lieu le challenge du Souvenir au boulo-drome de Vienne, en 32 quadrettes 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> division.

Les autres rencontres se dérouleront au stade des Liesses :

- 30 avril : 32 doubles 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> division
- 26 mai : 32 quadrettes vétérans loisir, coupe de la Municipalité
- 24 juin : rencontre amicale Jardin / Les Côtes-d'Arey
- 1<sup>er</sup> juillet : but d'honneur

- 29 ou 30 juillet : rencontre amicale Jardin / Amicale Laïque
- 27 août : 64 simples 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> division, challenge des transports Perret

Jardinois, Jardinoises, nous comptons sur vous pour encourager tous les participants de nos concours.



**Contact : André Chavassieux  
04 74 85 80 33**

## Coïnci-dance

**N**otre association a démarré une nouvelle saison avec toujours autant d'énergie et d'enthousiasme, car pour la deuxième année consécutive, nous dépassons les 100 adhérents.

La danse africaine remporte toujours un vif succès avec la même équipe : Anne-Sophie, Badou et Tafa. Pour faire face à une demande sans cesse croissante, nous avons mis en place cette année plusieurs niveaux :

- **Cours débutants adultes :**  
mercredi de 18 h 15 à 19 h 45
- **Cours intermédiaire adultes :**  
mercredi de 20 h 15 à 21 h 45
- **Cours avancé adultes :**  
un samedi sur deux de 10 h à 11 h 30
- **Cours enfants (babies) :**  
mercredi de 10 h à 11 h
- **Cours enfants/ados :**  
vendredi de 17 h 45 à 18 h 45
- **En nouveauté :** un cours adultes et ados de percussions africaines (djembé) animé par Badou, le vendredi de 19 h à 20 h.

Nous n'oublierons pas les deux cours de baby-dance et de modern'jazz animés par Béatrice qui initie les enfants dès 4 ans à la danse moderne.

Nous renouvelons cette année nos formules de stages pour vous faire découvrir de nouvelles activités (danse country et new line, danse classique, rock...).

Pour la première fois à Jardin, en collaboration avec la mairie, nous avons accueilli le 2 octobre 2010 une troupe de café-théâtre du *Complexe du Rire* de Lyon.

Ce fut une très belle soirée où le rire et la bonne humeur furent au rendez-vous. Nous espérons que cette première édition fera des émules et que nous pourrions accueillir un public plus nombreux la prochaine fois.

Vous pouvez consulter toutes nos activités et informations concernant les stages sur notre site internet : [www.coincidance.fr](http://www.coincidance.fr)

**Contact : Sandrine Aulagner • 04 74 16 81 24**  
**E.mail : [info@coincidance.fr](mailto:info@coincidance.fr)**



## LA VIE ASSOCIATIVE

# Association Domino

## Les bienfaits de la Biodanza

La Biodanza est une méthode de développement humain créée dans les années 1960 par l'anthropologue chilien Rolando Toro Araneda. Fondé principalement sur la biologie, l'anthropologie et la psychologie, le système Biodanza propose de transformer l'éducation et la culture vers plus de respect de la vie.

Présentée par son créateur Rolando Toro comme *une pédagogie de l'art de vivre*, la Biodanza consiste à pratiquer des séries d'exercices visant à stimuler les potentiels génétiques de l'être humain dans le but de renforcer sa santé, sa conscience éthique et sa joie de vivre, en laissant chacun libre de diriger son processus selon sa propre expérience.

Sa méthodologie se fonde sur l'induction de vivencias, qui signifie *l'expérience intense d'être vivant dans le moment présent*.

Tous les exercices (plusieurs centaines) sont conçus d'une manière scientifique pour favoriser l'expression de la partie saine de l'individu en stimulant entre autre :

- **Vitalité** : augmentation de la joie de vivre, élan vital (énergie disponible pour l'action), intégration motrice, équilibre neurovégétatif, repos.
- **Créativité** : capacité d'exprimer, d'innover et de construire.
- **Sexualité** : éveil de la source du désir, augmentation du plaisir, connexion à l'identité sexuelle, diminution de la répression sexuelle.
- **Affectivité** : capacité de créer des liens avec les autres personnes par l'amour, l'amitié, l'altruisme et l'empathie.
- **Transcendance** : connexion avec la nature, sentiment d'appartenance à l'univers.

La Biodanza est un système d'intégration affective de l'identité, de rénovation organique et de réapprentissage des fonctions originaires de la vie par l'induction de vivencias intégrantes au moyen de la musique, d'exercices dansés et de situations de rencontre en groupe. Sa définition commune est *une poésie de la rencontre humaine*.

Bien que produisant des effets thérapeutiques et parfois considérée comme une médecine



complémentaire, la Biodanza n'est pas une thérapie, un sport ou une simple danse. C'est une pratique d'épanouissement global de l'identité qui invite chacun à devenir plus autonome et plus créatif pour transformer son existence vers plus de sérénité.

La Biodanza se pratique en groupe régulier lors de séances hebdomadaires collectives de deux heures, conduites par des professeurs nommés "facilitateurs" et lors de stages d'approfondissement. Des extensions avec des professeurs spécialement formés existent pour enfants et adolescents, pour les personnes âgées, handicapés, les femmes enceintes, en psychiatrie, en nature, dans l'eau...

Elle est aujourd'hui présente dans une quarantaine de pays, principalement en Amérique latine et en Europe, mais aussi au Canada, aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Japon. Elle est dirigée par l'INTERNATIONAL BIOCENTRIC FOUNDATION.

Les séances se déroulent les lundis de 20 h à 22 h, à la salle polyvalente Jean Monnet. La première séance est offerte, puis 10 € les séances suivantes par abonnement, soit 270 € annuel. Possibilité de paiement en 3 chèques de 90 €, débités respectivement en octobre, janvier et mars. Hors abonnement : 15 € la séance. Adhésion à l'association DOMINO : 5 € par an.

**Contact : Marlène Gounon Girard**  
**04 74 78 17 06 - 06 10 33 87 51**  
**E.mail : marlene@dominostage.com**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Vivre Autrement Le QI GONG un art de vivre au quotidien

Le mot **QI GONG** est composé de deux idéogrammes chinois :

- **QI** que l'on traduit par souffle, énergie ;
- **GONG** qui désigne tant le travail, le moyen utilisé, que la maîtrise, le but recherché.

Le **QI GONG** signifie donc le travail de l'énergie, aussi bien que la maîtrise de l'énergie. Il désigne un ensemble de pratiques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise, visant à l'épanouissement individuel et au bien-être, à l'entretien de la santé, à l'harmonie entre le corps et l'esprit ainsi qu'à l'équilibre général entre les parties du corps et les systèmes qui le composent.

Les exercices de **QI GONG** utilisent des mouvements, des postures corporelles, des exercices de respiration et de mobilisation des souffles ainsi que la concentration de l'esprit.

Les différentes méthodes (il en existe des centaines en Chine) combinent chacune à leur manière et selon leurs objectifs particuliers le travail du corps, la maîtrise du souffle et l'attention de l'esprit.

Le but général est de faire circuler l'énergie dans le corps et de la renforcer en s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise.



Le **QI GONG** permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme.

Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire, et à retrouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.

Le **QI GONG** est accessible à tous et à tous les âges de la vie et ne nécessite pas de conditions particulières.

Le **QI GONG** est également une bonne préparation à toutes les activités sportives, artistiques et éducatives puisque ce travail interne par le placement juste et la bonne perception du corps favorisent la conscience de son fonctionnement et développe la concentration, la disponibilité et la créativité.

« *Dans la pratique du Qi Gong il faut travailler l'intention. Il y a une notion de volonté pour s'investir dans cette discipline et en tirer tous les bienfaits. Savoir lâcher prise et se laisser porter* » explique l'animateur.

Les séances se déroulent les mardis de 9 h 30 à 11 h (hors vacances scolaires), salle des Liesses, animée par Jean-Charles Magro, titulaire d'un diplôme d'éducateur sportif, des brevets fédéraux de premier et deuxième niveau d'entraîneur sportif et préparateur physique, diplômé de l'école de médecine traditionnelle chinoise à l'Institut Shao Yang de Lyon.

### Composition du bureau :

Présidente : Georgette Guichou

Trésorier : René Florio

Secrétaire : Fernande Vors



**Contact : Georgette Guichou**  
09 52 78 24 45 -  
georgette.guichou@free.fr

## LA VIE ASSOCIATIVE



## À Tour de Rôle

L'atelier *À Tour de Rôle* de Pont-Évêque se réunit tous les vendredis soirs de 19 h 45 à 21 h 45 à l'Espace Boris Vian, pour deux heures de théâtre, de divertissement qui se terminent toujours (en troisième mi-temps) par des moments très conviviaux qui font la force de ce groupe. La folie créative ne manque jamais d'être au rendez-vous.

Beaucoup de nouveaux projets sont au programme de cette année.

- D'abord un spectacle pour enfants qui a eu lieu le vendredi 17 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pont-Évêque pour l'arbre de Noël de l'école des Eaux-Vives. Puis un spectacle de contes pour les personnes âgées des *Bosquets* de l'hôpital de Vienne qui s'est déroulé le samedi 18 décembre dans l'après-midi.
- Ensuite en février, l'atelier se produira à nouveau pour deux maisons de retraite avec son spectacle de juin dernier sur la Révolution (12 et 19 février 2011).
- Et le but final de cette saison sera d'arriver au match d'impro.
- La saison se terminera par un nouveau spectacle à la salle des fêtes de Pont-Évêque le vendredi 10 juin où là aussi, le spectacle d'impro aura la part belle. Le public sera peut-être même mis à contribution pour proposer des thèmes.

La troupe *À Tour de Rôle* présentera, quant à elle, sa nouvelle pièce "*Welcome Didi*" à la salle des fêtes de Pont-Évêque, samedi 12 février à 20 h 30 et dimanche 13 février à 15 h. Elle se produira aussi à Échalas le samedi 12 mars et les 27 et 28 mai à 20 h 30 à Jardin.

Une belle saison s'annonce au programme de l'atelier et de la troupe. De belles aventures, car l'atelier fera son apparition dans le spectacle de la troupe et une apparition qui ne sera pas des moindres.

Sans oublier le groupe des *jeunes artistes* qui compte à son effectif cette année vingt-cinq inscrits répartis en deux groupes : le mercredi de 17 h à 18 h 30 et de 18 h 30 à 20 h à Jardin, Espace associatif. Leur spectacle de fin d'année sera présenté le samedi 25 juin à la salle des fêtes de Pont-Évêque.



**Contact : Patrice Ambrosioni**  
04 74 53 34 67 ou 06 64 95 96 25



## LA VIE ASSOCIATIVE

## 2011 • Manifestations organisées par les associations jardinoises et la commune

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
9 janvier	Vœux à la population à 11 h 30	Commune de Jardin	Salle Jean Monnet
16 janvier	Matinée boudin	ACCA	Bérardier
22 janvier	Challenge du Souvenir	La Boule Sportive Jardinoise	Boulodrome de Vienne
23 janvier	Challenge du Souvenir	La Boule Sportive Jardinoise	Boulodrome de Vienne
5 février	Loto	Sou des Écoles	Salle Jean Monnet
13 février	Matinée tripes	Club Rétro-Mécanique	Stade des Liesses
12 mars	Choucroute dansante à 12 h	FNACA	Salle Jean Monnet
13 mars	Matinée diots	ACCA	Bérardier
19 mars	Commémoration cessez-le-feu en Algérie	FNACA	Monument aux Morts
29 mars	Concours de belote	Club Trait d'Union (3 <sup>me</sup> âge)	Salle Jean Monnet
3 avril	Jardin des Créations	Commune de Jardin	Salle Jean Monnet
8 avril	Festival d'humour	Commune de Jardin	Salle Jean Monnet
16 avril	3 <sup>e</sup> salon du bien-être et du bien-vivre	Don et Action pour le Tibet	Salle Jean Monnet
17 avril	3 <sup>e</sup> salon du bien-être et du bien-vivre	Don et Action pour le Tibet	Salle Jean Monnet
17 avril	7 <sup>e</sup> randonnée humanitaire	Don et Action pour le Tibet	
30 avril	Concours de boules	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
8 mai	Commémoration de la Victoire de 1945	Commune de Jardin	Monument aux Morts
26 mai	Coupe de la Municipalité	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
26 mai	Concours de boules	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
27 mai	Théâtre "Welcome Didi"	À Tour de Rôle (théâtre)	Salle Jean Monnet
28 mai	Théâtre "Welcome Didi"	À Tour de Rôle (théâtre)	Salle Jean Monnet
4 juin	Fête du tennis	Tennis-Club Jardin-Estrablin	
24 juin	Rencontre amicale (Les Côtes-d'Arey)	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
1 <sup>er</sup> juillet	Concours de boules (But d'honneur)	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
24 juillet	Festival des vieilles mécaniques	Club Rétro-Mécanique	Salle Jean Monnet + Stade
29 ou 30 juillet	Rencontre amicale (Amicale Laïque)	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
27 août	Challenge des Transports Perret	La Boule Sportive Jardinoise	Stade des Liesses
23 octobre	Loto	Club Trait d'Union (3 <sup>me</sup> âge)	Salle Jean Monnet
11 novembre	Commémoration Armistice 1918	Commune de Jardin	Monument aux Morts

Pour plus de renseignements, consultez le site internet : [www.mairie-jardin.fr](http://www.mairie-jardin.fr)



## RENSEIGNEMENTS UTILES

## Les commerçants &amp; artisans

**Aux pains de Jardin**

Ouverture du mardi au vendredi de 6 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 45 à 19 h 15 ; le samedi de 6 h 30 à 19 h 15 non-stop ; le dimanche de 6 h 30 à 13 h. Fermé le lundi.



☎ 04 74 31 58 08

**La Boucherie du Village**

Ouverture mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 20 h ; le jeudi de 7 h 30 à 12 h 30 ; le dimanche de 7 h 30 à 13 h. Fermé le lundi.



☎ 04 74 85 09 32



☎ 04 74 31 64 87

**Salon Victoria**

Ouverture les mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le mercredi de 14 h à 18 h ; le vendredi de 9 h à 18 h non-stop ; le samedi de 8 h 30 à 13 h 30.

☎ 04 74 87 72 63

**Jardin Nature**

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; samedi de 8 h à 19 h non-stop ; dimanche de 7 h 30 à 12 h 30.

**Bar-Restaurant "La Roue d'Or"**

Ouverture du lundi au samedi de 7 h à 22 h non-stop ; le dimanche de 7 h à 12 h.



☎ 04 74 53 18 60

**Vival "Le panier de Jardin"**

Ouverture du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h ; le dimanche de 8 h à 12 h 30.



☎ 04 74 87 79 17



☎ 04 74 31 78 28

**Salon de Beauté "Instants Sacrés"**

Ouverture les lundi et jeudi de 9 h 30 à 19 h ; le mardi de 9 h 30 à 14 h ; le vendredi de 9 h 30 à 18 h ; le samedi de 9 h à 14 h. Fermeture le mercredi.

☎ 04 74 53 24 82

**L'Auberge de la Fontaine**

Ouverture les lundi, jeudi, vendredi et samedi midi et soir ; le mardi jusqu'à 14 h. Fermeture mardi soir, dimanche soir et mercredi toute la journée. Sur réservation.

**Station-service Tabac-Pressé**

Ouverture du mardi au samedi de 7 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h 15 ; le dimanche de 7 h à 12 h.



☎ 04 74 85 75 17

**Garage Pass'Auto**

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 18 h ; le vendredi de 8 h à 16 h.



☎ 04 74 85 85 45



☎ 06 88 93 36 21

**Olive Pizza**

Stéphane Digonnet est présent à Bérardier, le samedi à partir de 17 h.

**Le Rucher de Montléant (GAEC)**

☎ 04 74 85 30 94

**Pôle Immobilier**

☎ 04 74 53 18 51  
www.pole-immobilier38.com



**Vous êtes un professionnel ?  
Vous souhaitez paraître  
dans cette rubrique ?  
Signalez-vous en mairie,  
de préférence par e.mail :  
[contact@mairie-jardin.fr](mailto:contact@mairie-jardin.fr)**



## RENSEIGNEMENTS UTILES

Des professionnels de santé  
à votre service

La commune de Jardin dispose d'un Pôle Santé conséquent, situé au centre-village de Bérardier, pour assurer le suivi médical et para-médical des habitants. Dans un contexte de proximité : pharmacie, médecins, masseurs-kinésithérapeutes, infirmières, dentistes, ostéopathes, orthophonistes et psychologues permettent d'assurer la continuité des soins pour le bien-être de tous. La permanence de médecins généralistes, le samedi matin, élargit cette offre de service face à une demande croissante de la population.

Pour nos aînés, la maison de retraite apporte une solution d'accueil et de soins au quotidien.

**PHARMACIE**

**Véronique Seguin-Girard**

Place Michel Petrucciani  
Bérardier

☎ 04 74 31 66 36

Ouverte le lundi de 14 h 30 à 19 h 15 ; du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15 ; samedi de 9 h à 12 h 15. Fermée le samedi après-midi et lundi matin.

*Attention ! Le 31 décembre, la pharmacie sera exceptionnellement fermée l'après-midi.*

**MÉDECIN**

**Sophie Berthier**

40, route de Bérardier

☎ 04 74 48 24 39

Consultations ou visites : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ; le samedi de 9 h à 12 h.

Sur rendez-vous.

**CABINET MÉDICAL**

Place Michel Petrucciani  
Bérardier

☎ 04 74 85 46 26

**Docteur Jérôme Bœuf**

Cabinet :

– Lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

– Mardi et jeudi de 8 h 30 à 9 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30.

– Mercredi de 8 h à 12 h.

Sur rendez-vous.

**Docteur Olivier Stoeckel**

Cabinet :

– Lundi et vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h 30.

– Mardi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30.

– Mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h 30.

– Jeudi de 9 h à 12 h.

Sur rendez-vous.

**Permanences du samedi matin**

**Docteur Jérôme Bœuf :**

de 8 h à 12 h ou

**Docteur Olivier Stoeckel :**

de 9 h à 12 h

Sur rendez-vous.

**CABINET DENTAIRE**

Place Michel Petrucciani  
Bérardier

**Danielle Durieux-Celard**

**Jean-Paul Vandewalle**

**Caroline Vallot**

☎ 04 74 85 58 10

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30.

Sur rendez-vous.

**Service d'urgence dentaire :**

dimanches et jours fériés de 9 h à 11 h.

☎ 04 74 31 32 62

**CABINET  
D'ORTHOPHONISTE**

Bérardier

**Caroline Marigliano**

☎ 04 74 31 75 26

Sur rendez-vous.

**OSTÉOPATHE**

Place Michel Petrucciani  
Bérardier

**Olivier Blanc-Denolly**

☎ 06 43 14 94 58

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h. Sur rendez-vous.

**CABINET INFIRMIER  
ET KINÉSITHÉRAPEUTE**

Place Michel Petrucciani

Bérardier

• **Infirmière :**

**Yvette Ayoub**

Soins à domicile

Chimiothérapie

☎ 04 74 58 13 47

☎ 06 63 97 13 42

Cabinet ouvert le mardi de 6 h 45 à 9 h et tous les après-midi de 16 h 30 à 17 h.

Sur rendez-vous.

• **Masseur Kinésithérapeute :**

**Martin Fayard**

☎ 04 74 87 10 92

☎ 06 63 99 07 43

À domicile : lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h.

Au cabinet : mardi, jeudi de 8 h à 12 h.

Tous les après-midi de 14 h à 19 h.

Sur rendez-vous.

**MAISON DE RETRAITE**

"Korian Villa Ortis"

290, montée de la Bastide

☎ 04 74 78 38 00

Accueil de personnes autonomes, dépendantes ou désorientées (maladie d'Alzheimer) en séjours à durée déterminée ou permanents.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

## Les présidents d'associations

**A.C.C.A. (chasse)**

Jean-Luc FROMENTOUX  
484, avenue du Dauphiné • Jardin  
☎ 04 74 31 94 73

**AÏKIDO**

Arnaud JAKSON (professeur)  
8, rue de Roncevaux • Vienne  
☎ 06 18 43 85 27

**ALPES POUR TOUS  
CHALET DU COMBEYNOT**

Gilles AUDOUARD  
233, voie Victor Bruyère • Jardin  
☎ 04 74 16 87 03

**À TOUR DE RÔLE (théâtre)**

Patrice AMBROSIONI  
664, chemin des Chênes • Jardin  
☎ 04 74 53 34 67

**BOULE SPORTIVE**

André CHAVASSIEUX  
2374, chemin des Chênes  
Jardin  
☎ 04 74 85 80 33

**CLUB DU 3<sup>me</sup> ÂGE**

Yvonne LE ROI  
Les Mésanges III  
50, rue Joseph Grenouillet  
Pont-Évêque  
☎ 04 74 85 34 16

**CLUB  
RÉTRO-MÉCANIQUE**

Jean-Pierre CARRIER  
406, chemin de la Raze  
Jardin  
☎ 04 74 53 64 13  
☎ 06 14 14 66 85

**COÏNCI-DANCE**

Sandrine AULAGNER  
1, La Coupe Sud • Estrablin  
☎ 04 74 16 81 24

**COMITÉ DE JUMELAGE  
JARDIN-STANGHELLA**

Bernard GIROUD  
767, chemin du Ferrat • Jardin  
☎ 04 74 31 94 23  
☎ 06 15 12 44 83

**COMITÉ DES FÊTES**

Guy VACHER  
16, chemin des Violettes • Jardin  
☎ 06 68 87 54 39

**COURS D'ANGLAIS**

Patricia GIROUD  
767, chemin du Ferrat • Jardin  
☎ 04 74 31 94 23

**COURS D'ITALIEN**

André MIQUEL  
2510, route de St-Sorlin • Jardin  
☎ 04 74 85 89 13  
Bernard GIROUD  
767, chemin du Ferrat • Jardin  
☎ 04 74 31 94 23  
☎ 06 15 12 44 83

**C.S.V. JUDO**

Jean-Gilles VÉRA  
3, chemin des Aqueducs • Vienne  
☎ 04 74 78 10 61

**DOMINO**

Marlène GOUNON-GIRARD  
855 D, montée de la Vieille Église  
Jardin  
☎ 04 74 78 17 06  
☎ 06 10 33 87 51

**ÉTOILE JARDINOISE**

Christian LIVIO  
92, chemin de la Diligence  
Jardin  
☎ 04 74 85 51 59

**F.N.A.C.A.**

Roger GERMAIN  
90, route de Bérardier • Jardin  
☎ 06 07 91 03 78

**GYMNASTIQUE  
VOLONTAIRE**

Bernard CHARAVEL  
61, montée Saint-Marcel • Vienne  
Marie-Jo CAVIGIOLI (secrétaire)  
7, allée des Aëtites • Jardin  
☎ 04 74 31 53 54

**LES PINCEAUX DE JARDIN**

Josceline VIGNASSA  
17, Les Jardins de Saint-Benoît  
Vienne  
☎ 08 74 49 81 42

**LES TROMPES  
DES REVOLLETS**

Henri GACHET  
10, Le Janin • Estrablin  
☎ 04 74 58 04 85

**PÉTANQUE-CLUB  
DE JARDIN**

Christophe MARMIER  
Montée de la Vieille Église  
3, lotissement  
"Les Résidences du Stade"  
Jardin  
☎ 04 74 57 84 87

**S.I.M.  
(Syndicat Intercommunal  
de Musique)**

Christophe REY  
Maison des Sociétés • Estrablin  
☎ 04 74 58 05 90

**SOU DES ÉCOLES**

David AULAGNER  
1, La Coupe Sud • Jardin  
☎ 04 74 16 81 24  
☎ 06 67 86 52 26

**TENNIS-CLUB  
JARDIN-ESTRABLIN**

Pierre COUZEMINE  
Le Janin • Estrablin  
☎ 04 74 58 03 84  
*Relation avec le club :*  
Christelle BUATIER  
135, rue des Anciens Combattants  
Jardin  
☎ 04 74 53 56 97

**TROIS RIVIÈRES  
FOOTBALL-CLUB**

Françoise CLAIR (secrétaire)  
11, rue du Stade  
Saint-Sorlin-de-Vienne  
☎ 04 74 16 80 27

**VIVRE AUTREMENT**

Georgette GUICHOU  
300, route de Saint-Sorlin  
20, lotissement  
"La Dartamas-le-Bas" • Jardin  
☎ 09 52 78 24 45  
☎ 06 33 68 30 67

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## Les adresses et numéros utiles

### JARDIN

#### MAIRIE

547, voie de l'Europe

☎ 04 74 31 89 31

Ouverture au public : le lundi de 8 h 30 à 12 h ;  
le mardi de 13 h 30 à 17 h 30 ;  
les mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h ;  
le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

#### SALLE JEAN MONNET

☎ 04 74 31 89 38

#### RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 04 74 31 89 37

#### GARDERIE SCOLAIRE

☎ 04 74 31 89 37

#### ÉCOLE MATERNELLE

☎ 04 74 31 89 36

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

☎ 04 74 31 89 35

#### POPULATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune comptait 2256 habitants.

### PAYS VIENNOIS

#### SAPEURS-POMPIERS

54, avenue Berthelot • Vienne

☎ **18** ou 04 74 31 11 80

#### S.M.U.R.

Hôpital de Vienne

☎ 04 74 31 32 62

#### CENTRE ANTI-POISON

Lyon ☎ 04 72 11 69 11

#### GENDARMERIE

5, rue de l'Isle • Vienne

☎ **17** ou 04 74 53 10 17

#### C.A.F.

(Caisse d'Allocations Familiales)

Montée Saint-Marcel • Vienne

☎ 0 820 253 820

#### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (Assistante sociale)

1, place Saint-Pierre • Vienne

☎ 36 46

#### MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE

Z.A. de Malissol • Vienne

☎ 04 74 85 98 54

#### SERVICE DES EAUX S.D.E.I.

Z.I. de l'Abbaye

Rue de Laverlochère • Pont-Evêque

☎ 0 810 396 396 (clientèle)

☎ 0 810 796 796 (urgence)

#### E.R.D.F. (ex E.D.F.-G.D.F.)

27, rue Denfert Rochereau • Vienne

Renseignements

☎ 0 810 875 306

Dépannages électriques

☎ 0 810 761 773

Dépannages gaz

☎ 0 810 686 003

Urgence sécurité gaz

☎ 0 800 473 333

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel

☎ 0 810 224 000

(prix d'un appel local)

Contrats de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita

☎ 09 69 324 324

(appel non surtaxé)

ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)

#### CAPV

Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès

30, avenue du Général Leclerc

38217 Vienne Cedex

☎ 04 74 78 32 10

Fax : 04 74 53 54 26

E.mail : [info@paysviennois.fr](mailto:info@paysviennois.fr)

[www.paysviennois.fr](http://www.paysviennois.fr)

#### CONSEILLER GÉNÉRAL

Patrick Curtaud, Conseiller général, reçoit sur rendez-vous à sa permanence de l'Hôtel-de-Ville à Vienne au ☎ 04 74 78 31 48.

#### PÔLE EMPLOI

5, square Ninon Vallin • Vienne

☎ 39 49

#### M.I.J.I.R.

9, rue Laurent Florentin • Vienne

☎ 04 74 78 37 90

#### S.N.C.F.

Renseignements, réservations

☎ 36 35

#### TRÉSORERIE DE VIENNE

5, cours de Verdun • Vienne

☎ 04 74 85 79 99

#### CENTRE DES IMPÔTS

12, rue Jean Moulin • Vienne

☎ 04 74 31 12 00

#### SOUS-PRÉFECTURE VIENNE

Boulevard Eugène Arnaud  
Vienne

☎ 04 74 53 26 25

#### CHAMBRE DE MÉTIERS DE VIENNE

Z.A.C. de la Gère • Malissol

☎ 04 74 57 19 19

#### C.C.I. NORD-ISÈRE

2, place Saint-Pierre • Vienne

☎ 04 74 31 44 00

#### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE

ZA de la Gère • Malissol • Vienne

☎ 04 74 85 94 29

#### U.R.S.S.A.F.

Quai Claude Bernard • Vienne

☎ 04 37 60 10 51



**MAISON DE RETRAITE**  
Accueille toute personne âgée,  
quelle que soit sa dépendance.

Lieu-dit Bérardier - 38200 JARDIN  
Tél. 0820 16 75 38 - Fax 0820 16 13 35  
[www.groupe-korian.com](http://www.groupe-korian.com)



**RANJAN TOUR**  
La porte des Indes FRANCE  
04 74 54 71 58 • 06 09 41 81 47  
[www.indevoyages-ranjantour.com](http://www.indevoyages-ranjantour.com)



# Meilleurs Vœux 2011



SAMEDI 16 AVRIL 2011 • 10 h > 19 h  
DIMANCHE 17 AVRIL 2011 • 9 h > 17 h 30  
Salle des fêtes de Jardin

# “Les Printemps 3<sup>e</sup> ÉDITION de Jardin”

Salon du bien-être et du bien-vivre

DIMANCHE 17 AVRIL • départ de 8 h à 15 h

**7<sup>e</sup> RANDONNÉE HUMANITAIRE**

Parcours : 6 km • 10 km • 15 km • 20 km • 25 km



ORGANISÉ PAR L'ONG "DON ET ACTION POUR LE TIBET"  
06 09 41 81 47 • 04 74 53 00 28

